Edition quotidienne — Québec, Vendredi, 13 Juillet 1894 — **14e année, No 300**

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an.................................... $3 00
Huit mois................................ 2 00
Six mois................................. 1 50
Quatre mois.............................. 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance...... $1 00

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)...... $0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours.................. 0 0?
Trois fois par semaine............ 0 06
Deux fois par semaine............. 0 07
Avis de naissances, mariages et décès 0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à ERNEST PACAUD ou ULRIC BARTHE.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement
1 mai 4

L'E ECTEUR

QU [illegible] 13 JUILLET 1894

Qui [illegible] t gagner une lunette d'opéra ?

Toute personne qui nous enverra $3.00 avec le nom d'un nouvel abonné (non encore inscrit sur nos listes) pour une année à L'ELECTEUR quotidien, ou de trois nouveaux abonnés d'une année à L'ELECTEUR hebdomadaire, recevra, par le retour du courrier,

UNE SUPERBE JUMELLE

Carpentier de Paris

Cette offre sans précédent au Canada n'est faite que pour un temps limité.

On devrait donc s'empresser d'en profiter.

L'ADMINISTRATION

La première chose à faire

Nous annonçions hier des élections générales pour l'automne, sur la foi d'un journal conservateur.

Ce cri de guerre porte naturellement chacun à se demander ce qu'il y a à faire. La première chose dont doivent s'occuper les associations libérales constituées l'an dernier dans nos comtés sont les listes électorales.

Nous remplissons pour notre part notre devoir en faisant connaître la nouvelle loi du cens électoral, qui vient d'être changée de fond en comble.

Le principal changement qui frappe à la lecture du volumineux bill du gouvernement, c'est la suppression de la nombreuse classe de jeunes électeurs qualifiés à voter par un revenu de $300.

Au reste, nous ne trouvons rien de mieux, pour renseigner le lecteur sur les détails de la nouvelle loi, que l'excellent résumé que vient d'en préparer M. Beausoleil, M. P., député de Berthier, à l'intention de ses électeurs.

Nous lui cédons la parole :

La clause 4 du bill déclare que " dorénavant, à moins qu'il n'en soit statué autrement, la qualification des voteurs à une élection fédérale, dans toutes les provinces du Canada, sera celle établie par les lois en force dans telle province le premier jour de juin de l'année durant laquelle les listes devant servir à telle élection ont été préparées pour la qualification des voteurs à une élection provinciale. "

Néanmoins la liste provinciale n'est pas acceptée pour les élections fédérales ; la qualification locale n'est même pas maintenue dans son intégrité, une nouvelle liste doit être faite et revisée, et ceux-là seuls qui seront inscrits sur la liste fédérale auront droit de voter aux élections fédérales.

Dans ces circonstances j'ai cru pouvoir rendre services aux amis, en préparant un résumé de la qualification telle qu'établie par la nouvelle loi.

Qui sont les électeurs

(1) PROPRIÉTAIRES

Dans la province de Québec, les personnes suivantes du sexe masculin, âgées de vingt et un ans, sujets britanniques de naissance ou par naturalisation ont droit d'être inscrites sur la liste et de voter :

1o Ceux qui possèdent, ou dont la femme possède, à titre de propriétaire ou d'usufruitier, des immeubles situés dans le district électoral, de la valeur réelle de trois cents piastres dans les cités, de deux cents piastres dans les villes et de cent cinquante piastres à la campagne.

Si la nue propriété appartient à l'un et l'usufruit à un autre, *l'usufruitier seul a le droit de voter.*

2o Les fils de cultivateurs, résidant avec leur père ou leur mère, leur beau-père ou belle-mère, pourvu que la valeur de la ferme divisée entre le père ou la mère et les garçons majeurs laisse à chacun une valeur d'au moins cent cinquante piastres. Tous les fils majeurs ont droit d'être inscrits, en commençant par le plus âgé.

3o. Les fils de propriétaires d'immeubles, autres que des fermes dans les mêmes conditions que les fils de cultivateurs.

4o. Les instituteurs enseignant dans des écoles sous le contrôle des commissaires ou des syndics.

5o. Les anciens cultivateurs retirés, qui à la suite de vente, donation ou autrement reçoivent une rente en argent ou en effets, comprenant le logement ou tout autre chose appréciable en argent, de la valeur de cent piastres par année.

6o. Les pêcheurs, pourvu que leurs immeubles, leurs bateaux, filets, appareils de pêche ou leurs parts dans un navire enregistré soient ensemble de la valeur réelle d'au moins cent cinquante piastres.

Nul ne peut être inscrit sur la liste à moins qu'il n'ait possédé quelqu'une des qualifications ci-dessus durant au moins six mois consécutifs précédant immédiatement la demande d'inscription, ou le jour où l'inscription peut avoir lieu.

Une absence de trois mois de la maison paternelle dans le cours des douze mois précédant immédiatement la demande d'inscription ne déqualifiera pas un fils de cultivateur. L'absence de ce fils de cultivateur dans l'exercice de ses fonctions soit comme ouvrier, homme de chantier, marin ou pêcheur, soit comme écolier ou étudiant dans une école, université ou autre maison d'éducation en Canada ne sera pas contée comme absence et n'affectera pas son droit à l'inscription.

(2) LOCATAIRES

7o. Tout locataire d'immeubles durant les six mois précédant immédiatement sa demande d'inscription, en vertu d'un bail, pourvu que le loyer n'en soit pas moindre que deux piastres par mois, ou six piastres pour trois mois, ou de douze piastres pour six mois ou de vingt piastres par année et qui a payé de bonne foi au moins six mois de loyer tel que ci-dessus, a droit à l'inscription.

Le loyer, excepté dans les cités, villes et villages incorporés, peut être payé et argent ou en effet.

Dans le cas où le rôle d'évaluation en force ne mentionnerait pas le taux du loyer, alors l'évaluation du fonds occupé à trois cents piastres dans les cités, deux cents piastres dans les villes et cent cinquante piastres dans la campagne sera une preuve *prima facie* du droit de tel locataire à l'inscription.

8o. Les fils de fermiers ont aussi droit d'être inscrits sur la liste, pourvu que le loyer payé par leur père, mère, beau-père et belle-mère, suivant le cas, soit suffisant, étant divisé, pour qualifier et le père et un ou plusieurs de ses fils majeurs et résidant avec lui sur la ferme.

Il n'y a pas de conditions de résidence pour les propriétaires et les locataires.

La procédure à suivre

COMMENT SE PRÉPARE LA PREMIÈRE LISTE

La procédure à suivre est comme suit :

L'officier reviseur doit préparer une première liste basée sur le rôle d'évaluation, les listes locales, les dernières listes fédérales, les archives et sur toutes autres sources d'informations qu'il juge dignes de foi.

Une fois sa liste préparée, l'officier-reviseur doit la certifier en double, et en afficher une copie dans son bureau où toute personne a droit d'aller la consulter et d'en prendre copie gratuitement.

Dans les trente jours qui suivent l'affichage de cette liste, toute personne ayant le cens électoral peut transmettre à l'officier-reviseur une ou des déclarations solennelles affirmant son propre droit, ou le droit d'autres personnes d'être inscrites sur la liste comme possédant quelqu'une des qualifications établies par la loi.

Le reviseur est tenu d'insérer ces noms sur la liste préparée par lui.

A l'expiration de ces trente jours l'Officier-Reviseur doit afficher un avis, dont il est tenu de transmettre copie à tous les maîtres de poste du district électoral, dénonçant les jours, heures et lieux où il procèdera à la révision finale de la liste.

Cette date ne pourra pas être moins de neuf semaines après le jour où la liste a été affichée pour la première fois.

Révision finale

Après l'expiration des trente jours ci-dessus mentionnés, il s'agit de préparer la revision finale.

Tout électeur a droit de produire de nouvelles déclarations solennelles, à l'effet de faire ajouter des noms indûment omis ou oubliés ou de faire retrancher des noms indûment inscrits. Ces déclarations doivent être produites entre les mains du Reviseur au moins quinze jours avant celui fixé par la revision finale. Et s'il s'agit de faire retrancher des noms, le même avis de quinze jours doit être donné aux personnes auxquelles objection est faite soit personnellement, soit par lettre affranchie.

Preuve de ces avis peut être faite par déclaration solennelle.

Ces déclarations et avis doivent être communiqués par l'officier-reviseur à ceux qui lui en font la demande.

Aux jours, lieux et heures fixés par l'avis, l'officier-reviseur entend les plaintes, reçoit les dépositions des témoins et rend jugement suivant la loi et la preuve,

Il y a appel de ces décisions lorsque l'officier-reviseur n'est pas en même temps juge de la Cour supérieure."

Telles sont les dispositions de la nouvelle loi de franchise. Elles n'améliorent en rien la position, ne diminuent ni le trouble, ni les dépenses, ni les embarras qu'entraînait la revision sous l'ancienne loi. Au contraire, elles multiplient les difficultés par l'obscurité du langage, l'obligation de recourir et à la loi locale et à la loi fédérale pour déterminer la véritable franchise.

Elles vont exiger un redoublement de zèle et de travail de la part de nos amis.

La tâche qui leur est imposée est énorme. Pour la leur faciliter autant que possible, nous leur indiquons succinctement le moyen de procéder avec ordre. Voici les renseignements qu'ils ont à recueillir tout d'abord :

1o. Le nom, prénom et l'âge de tous les fils de cultivateurs et de propriétaire ou de fermiers qui ne sont pas déjà sur la liste locale et qui auront 21 ans d'ici au 15 octobre prochain : ajoutez le nom de leurs père et mère, beau-père et belle-mère avec qui il demeurent.

2o Constater le nom des nouveaux propriétaires qui ne se trouveraient pas sur le rôle d'évaluation, c'est-à-dire constater les mutations de propriétés depuis la confection du rôle, et prendre note de ceux qui auraient pu être oubliés par erreur.

3o Faire les mêmes recherches pour les locataires et les occupants, soit de maisons, soit de fermes.

4o. Faire les mêmes recherches pour les ouvriers, les navigateurs et les étudiants.

En un mot, prenant la liste locale, le rôle d'évaluation et l'énumération des différentes classes d'électeurs, constater qui sont ceux qui ont droit d'être inscrits et qui ne le sont pas.

Un autre travail non moins nécessaire, est celui d'épurer la liste locale, en faisant une liste de tous ceux qui ont cessé d'avoir la qualification voulue, tel qu'expliqué plus haut.

Nous avertirons le public dès que les reviseurs auront reçu instruction de procéder.

Actualités

Il pleut toujours. Cette fois, c'est une pluie fine et en apparence persistante.

C'est la troisième semaine d'humidité continue.

On dit que la campagne commence à en souffrir sérieusement.

A Québec, le mercure ne dépasse guère 70°.

La perspective des récoltes au Manitoba et au Nord-Ouest n'est pas brillante, disent les dernières dépêches.

Les orangistes ont célébré le 12 juillet à Toronto par une grande procession.

Ailleurs, ils se sont contentés de piqueniquer.

A Montréal, il n'y a aucune manifestation dans les rues.

Le professeur Saunders, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, dit que le rendement des foins va être exceptionnellement considérable cette année.

Le yacht américain de M. Gould, le *Vigilant*, a encore été battu hier sur la Clyde par le yacht du Prince de Galles, le *Britannia*.

C'est sa sixième défaite consécutive.

La température d'hier à New-York et à Paris :

A New-York : à six heures du matin, 63 degrés Fahrenheit au-dessus de zéro ; à midi, 80, et à trois heures après-midi, 91.

A Paris, il est tombé des averses pendant toute la journée. La température a varié entre 52 et 70 degrés Fahrenheit. Vent du nord-ouest. Baromètre 29.65.

Notes personnelles :

L'honorable juge Irvine continue à prendre du mieux.

Remarqués au Frontenac : l'ingénieur en chef Paterson, du C. P. R. ; M. Percy Sherwood, commissaire de police fédérale, venu à la poursuite d'un voleur qui s'est échappé d'Ottawa ; M. E. J. Myers, avocat à New-York, retour d'une partie de pêche à *Terreneuve*. *Celui-ci attend* Mme Myers cet après-midi, et tous deux partiront demain pour passer trois semaines au Lac St-Jean.

Il y a aussi au Frontenac une foule d'étrangers, d'Angleterre, de France et des Etats-Unis.

M. McFarlane, gérant du téléphone Bell, venu hier pour régler la difficulté de la rue de la Fabrique, était accompagné de M. Sise. le vice-président de la compagnie.

L'hon. S. H. Blake est arrivé de Montréal ce matin, en route pour la Malbaie.

La peste ravage Hong-Kong, le grand port chinois.

Le nombre des morts jusqu'ici est de 1,860 ; la moyenne est de 130 par jour.

L'événement d'hier à la chambre des Communes, a été la mise en accusation de trois juges par M. Tarte.

Il n'était question, dans l'*Evénement* d'hier soir, de la première à la dernière page, que du pôteau de téléphone qui est est tombé victime de la scie de notre confrère.

En lisant tout cela, tout le monde s'est écrié : Tant de colonnes pour un pôteau ! Ah ! quelle *scie !*

La Chambre des Communes siègera demain, et l'on parle de proroger mercredi prochain.

Un individu ivre a été arrêté avant-hier à Bangor en Angleterre, au moment où il se précipitait sur le Prince de Galles qui se promenait en voiture.

Les Quarante-Heures auront à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le 15 ; à Mont-Carmel, le 16 ; à Saint-Valier, le 17 ; à Laval, le 18 ; à Saint-Onésime, le 20 ; à Standon, le 21.

On lit dans un journal français des Etats-Unis, l'*Observateur* :

" La question de l'admission du Nouveau-Mexique dans la confédération a donné lieu, à la Chambre Nationale, à une vive discussion. La majeure partie des habitants de cette contrée est d'origine mexicaine et ne parle que l'espagnol. Un député républicain a proposé d'insérer dans la nouvelle constitution une clause rendant obligatoire l'étude de l'anglais dans les écoles du nouvel état.

Ceci a été vivement combattu par les démocrates, sous prétexte que chaque état est maître de promulguer tels règlements qui lui conviennent, et finalement l'amendement a été rejeté, les populistes votant avec les républicains.

Ces développements seront suivis avec intérêt par les Canadiens qui croient à l'éventualité de la réunion politique de la province de Québec aux Etats-Unis."

Les délégués de la conférence Intercoloniale passeront la journée de mardi prochain à Québec.

Il a été décidé hier, à la réunion des citoyens convoquée par le maire, que la Cité ferait les frais de la réception à leur arrivée, ainsi que d'une promenade en voiture.

Il est aussi question d'un banquet pour mardi soir, qui serait donné par la Chambre de Commerce.

M. Doboll donnera un lunch à sa résidence mardi midi, et dans l'après-midi la Commission du Hâvre promènera les délégués dans le port à bord du *Véga*.

Comme nous le disions hier, la grève des chemins de fer est à peu près finie.

L'appel du Grand-Maître des Chevaliers du Travail n'a pas eu d'effet. Une quinzaine de mille ouvriers à peine sur 100,000, y ont répondu à Chicago même.

Les associations de New-York ont carrément refusé de se joindre à la grève.

Les émeutes sanglantes paraissent dissipées, bien qu'on signale encore des atrocités çà et là. Ainsi, à Sacramento en Californie, une locomotive a été précipitée dans un marais, et le mécanicien et les quatre soldats qui le protégeaient écrasés sous cette masse énorme. Un rail avait été déboulonné et remis en place pour empêcher le mécanicien de voir le danger.

Quatre suspects ont été arrêtés. Ce qui est malheureux pour les grévistes, c'est que les quatre prisonniers sont des chefs de l'Union. Jusqu'ici ils avaient rejeté la responsabilité des émeutes sur l'écume des faubourgs, mais cette fois on a, paraît-il, trouvé des armes et des munitions dans les galetas des prisonniers.

A Chicago, il y a eu quatre meurtres hier la nuit. On les attribue à la grève.

Il y a quelque chose d'extraordinaire au sujet du bétail canadien exporté en Angleterre.

Un médecin français, qui fait autorité, le Dr Nocard, a donné sa parole de savant que ce n'est pas la pleuro-pneumonie, mais la bronchite ordinaire, qu'indique l'examen auquel on a soumis les organes des bestiaux canadiens à leur arrivée en Angleterre.

Cependant, hier encore, M. Herbert Gardner, le président du Board of Agriculture, a déclaré aux communes anglaises qu'il fallait persister à exiger l'abattage du bétail canadien à son arrivée, en d'autres termes, que l'exportation du bétail en Angleterre est interdite, puisque que nous n'avons pas de steamers munis de réfrigérateurs pour transporter la viande.

Pour 10 cents

Une brochure illustrée, *Le cataclysme de la rivière Ste-Anne.*—Envoyez 10 cents à l'*Electeur* pour 1 exemplaire. Prix spécial pour agents et marchands. Joli cadeau à distribuer aux pratiques.

Dernières Dépêches

Le scandale du Pont Curran

ECHOS DE L'ENQUETE

Ottawa, 13 juillet.

On a joliment tressauté au comité des Comptes Publics quand M. St-Louis, l'entrepreneur du pont Curran, a déclaré qu'il avait détruit ses livres de caisse, surtout pendant le petit dialogue que voici :

M. Haggart.—Pourquoi avez-vous détruit ces livres ?

M. St-Louis.—Parce que je ne voulais pas laisser divulguer une seule de mes souscriptions pour les élections.

M. Haggart.—Quelles élections ?

M. St-Louis.—Je souscris de l'argent à mon parti pour les élections depuis vingt-cinq ans.

Le témoin Frigon avait dit quelques instants auparavant que St Louis lui avait dit que ses souscriptions électorales à même les travaux du Pont s'élevaient à $8,000 ; une autre fois, il avait dit $14,000.

M. St-Louis est le cousin de l'honorable J. A. Ouimet, le ministre des Travaux Publics.

M. TAILLON JUGE

Qui sera premier ministre ?

Montréal, 13 juillet.

Pendant que le *Monde* prétend que M. Taillon va rester premier ministre, voici ce qu'on lit dans la *Presse* :

" Une personne qui arrive d'Ottawa nous dit tenir d'un ministre de la province de Québec, que la nomination de l'honorable M. Taillon comme juge en chef de la province de Québec, et le choix de M. Nantel comme premier ministre sont deux choses arrêtées. "

D'autres chefs conservateurs disent que c'est M. L. P. Pelletier qui va succéder à M. Taillon.

Une baleine à Long Island

New-York, 12 juillet.

Le corps d'une énorme baleine, mesurant soixante-cinq pieds de long, a été jeté par les vagues sur le rivage de Bellport (Long Island.)

C'est, dit-on, la première baleine que l'on ait vue depuis plusieurs années de ce côté du Long Island, et toutes les personnes en villégiature dans les plages du voisinage sont allées la voir pendant la journée. On suppose que le monstre s'est échoué et tué sur un des bancs de sable du voisinage. Quoi qu'il en soit, le corps sera dépecé et l'on croit que l'on pourra retirer une cinquantaine de barils d'huile. C'est une magnifique aubaine pour les bateliers du voisinage ; mais il paraît que des querelles se sont déjà élevés à propos de sa possession.

L'ASSASSIN DU PRESIDENT CARNOT

Confrontation sans résultat

Paris, 11 juillet.

L'assassin du président Carnot a été confronté hier à Lyon avec l'anarchiste Leblanc. Cette confrontation n'a pas donné de grands résultats. Le juge d'instruction Benoist a donné à entendre que les dépositions des témoins feraient probablement abandonner l'idée d'un complot, idée qu'avaient fait naître les déclarations de Leblanc. Le crime semble avoir été un acte isolé de la part de Santo.

PARLEMENT FEDERAL

Septième parlement.—Quatrième session

(74e séance)

Otawa, 12 juillet.

En réponse à M. Monette, le ministre des Travaux Publics dit que M. Alphonse Charlebois a reçu $65,290 pour l'élargissement du canal Lachine, M. L. Z. Malette, $9,200 pour la reconstruction de la porte St-Louis, et $9,500 pour la reconstruction de la porte Kent.

Le bill ratifiant le traité français est lu une troisième fois.

Celui du service rapide subit sa première lecture.

Puis sur motion de passer en comité des subsides, M. Tarte se lève et formule un réquisitoire terrible contre certains juges du Banc de la province de Québec, entre autres les juges Bossé, Ouimet et Tellier, se réservant de dévoiler la conduite inique de quelques autres lorsqu'il aura complété leur dossier.

Après avoir raconté par le menu la manière injuste dont il a été traité par le juge Bossé dans le procès pour libelle criminel que lui avaient intenté MM. McGreevy et Connolly, M. Tarte porte les accusations spécifiques qui suivent :

" J'accuse devant cette chambre le juge Bossé d'avoir agi comme un partisan et non comme un magistrat durant les termes de la cour criminelle tenus à Québec durant les mois d'octobre 1890, avril 1891, octobre 1891 et octobre 1892. D'avoir agi de manière à faire perdre aux sujets de Sa Majesté le respect et la confiance en l'administration de la justice. D'avoir abusé de sa position de juge pour servir les intérêts d'un parti politique et de certains individus avec lesquels il était en rapport avant son ascension au banc. D'avoir, afin d'atteindre son but, rendu des décisions injustes et vexatoires. D'avoir usurpé les droits et les fonctions du procureur-général. D'avoir, sur le banc, prononcé des discours et employé des expressions calculés pour préjuger les jurés contre certains individus traduits devant le tribunal.

" J'accuse l'honorable juge Ouimet de négligence de ses devoirs judiciaires dans le district dont il a charge pour l'administration de la justice, le district de Richelieu ; de n'avoir pas résidé dans ce district, au grand détriment des justiciables ; d'avoir trompé le ministre de la justice, spécialement dans sa lettre du 4 mars 1889, dans laquelle il affirme qu'il réside dans le district de Richelieu, et en transmettant au ministre de la justice un bail fait dans la ville de Sorel le 10 avril 1889, par A. P.

(Voir la deuxième page)

FATHER KOENIGS NERVE TONIC
TRADE MARK

EN PARFAITE SANTE. 11

FILLMORE, DUBUQUE CO., IA., sept. 1889.

Mademoiselle K. Finnigan, écrit : " Ma mère et ma sœur ont fait usage pour la névralgie du Tonique Nerveux de Koenig. Elles sont maintenant en parfaite santé et ne cesseront de louanger ce fameux Tonique.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITE.

CADYVILLE, CLINTON CO., N.Y., 24 déc. 1890.

J'éprouve beaucoup de plaisir de rendre mon témoignage sur la guérison suivante opérée par la vertu extraordinaire du Tonique Nerveux du Père Koenig. Un pauvre jeune homme de ma paroisse tombait, depuis des années, dans des convultions très fortes. Abandonné par tous les médecins il est aujourd'hui (*mirabile dictu*) fort et robuste, en pleine santé. Nulle doute que le Tonique Nerveux du Père Koenig lui a sauvé la vie. Que Dieu vous bénisse, vous, nobles bienfaiteurs de l'humanité; ce bon jeune homme, ses parents, moi-même et tous mes paroissiens prient pour vous. Je ne puis trouver des paroles assez convenables pour vous exprimer mes remerciements. Je suis cordialement votre ami tout dévoué,

J. M'GOWAN, [illegible] Recteur.

GRATIS [illegible] Maladies Nerveuses [illegible] gratuitement [illegible] toute adresse, et [illegible] pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans le payer.

Ce remède a été préparé par le Rev. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E.U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.

A Vendre par les Droguistes à $1 la Bouteille; 6 pour $5.

A vendre par LAROCHE & CIE, en face du bureau de Poste, à $1. la bouteille ;6 bouteilles pour $5.

GRAND SACRIFICE !

Prenez liste des prix

PIANOS NEUFS

New Sohmer........	$225	valant $400
R. S. William........	$225	valant $400
Boston Piano Co......	$250	valant $450
American Piano Co...	$275	valant $475

HARMONIUMS

Cornwall, Thomas, Goderick, Rowe & Blatchford, depuis $50.00

PIANOS D'OCCASION

$25.00, $40.00, $50.00 et $75.00

Profitez du bon marché chez

Allaire

Coin des rues ST-JEAN ET ST-STANISLAS

Haute-Ville, Québec

UN CHAR
—DE—
PIANOS

Nous venons de recevoir le plus grand envoi de pianos qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu tout un char pour transporter ce considérable envoi à destination. Ce grand choix de pianos ayant été acheté dans des circonstances particulièrement avantageuses nous permet de les vendre à une réduction de 25 à 50 p. c., au dessous de leur valeur réelle.

Prière de venir examiner ces superbes pianos et constater les prix de circonstances et nos conditions faciles de paiement

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

New Brunswick Royal Art Union

LIMITED

De la province du Nouveau-Brunswick

Capital-Actions $150,000

Incorporée pour promouvoir les Arts

Cette Compagnie distribuera parmi ses souscripteurs le

31 JUILLET 1894

3432 objets d'art, d'une valeur totale de $65,115. Tous les souscripteurs ont chance légale.

Le grand prix est un groupe d'objets d'art évalué à $18,750. Billets de souscription à vendre à la New Brunswick Royal Art Union Gallery, St-Jean, N. B. Prix $1.00 la pièce. En outre de la chance mensuelle de gagner un prix considérable, le porteur de 12 billets de souscription mensuels consécutifs recevra une œuvre d'art par des artistes comme Thos Moran, N. A. Wm. H. Shelton et autres.

Envoyez l'argent pour souscriptions par lettre enregistrée, mandat-poste, chèque ou traite sur une banque à la

New Brunswick
Royal Art Union (Ltd)
St-Jean, N. B.

Circulaires et informations complètes envoyées franco par la poste

On demande des agents partout. 30 j.lm.

A VENDRE

Une maison de brique à deux étages contenant 10 chambres, No 8 rue d'Aiguillon.

—AUSSI—

Un beau cottage en brique à environ ½ mille en deçà de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 4 acres de terre et de grands hangars, etc.

S'adresser à
MEREDITH & COUTURE
Notaires
ou à M. MILLER
Ste-Foye.

10 jt—j.n.o.

Un HORLOGER de beaucoup d'expérience serait prêt à accepter *à moitié* la réparation des montres d'un établissement ayant une clientèle payante sous ce rapport.

S'adresser GRAND RESSORT,
5 juil—1a. Aux soins de l'*Electeur*

Eau de Vichy, 25c la bouteille, chez Livernois.

EAU DE MELISSE DES CARMES (BOYER)
PAR BOUTEILLE 34c

EAU DE MELISSE DES CARMES (Frère Mathias)
PAR BOUTEILLE 25c

ALCOOL PURE 95 P.C.
PAR CHOPINE IMPERIALE 75c

INFUSION DE SAFRAN
PAR BOUTEILLE 10c

Les prix comprennent les bouteilles

J. E. Livernois

L'Ami des dames

CHEZ

W. BRUNET & CIE PHARMACIENS,

Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

ECONOMIE !

Les acheteurs soucieux d'économiser leur argent doivent nécessairement prendre connaissance de ce qui suit

800 échantillons de rideaux de point dans les plus nouveaux patrons

Broderie, lawn a carreau, rubans, bas de cachemire, chalis, indienne, cotonnade, flanellette, etc

Une magnifique ligne de soie nuancee et un grand job de rubans dans toutes les nuances

QU'ON SE LE DISE ET EN FOULE CHEZ

ROBITAILLE, FRERE & CIE

207 rue Saint-Joseph, Saint-Roch

PIERRES A MOULANGE

Arrivage cette semaine :

2000 Pierres de grand choix

Provenant des deux plus célèbres carrières de France. La plus belle importation jusqu'à ce jour

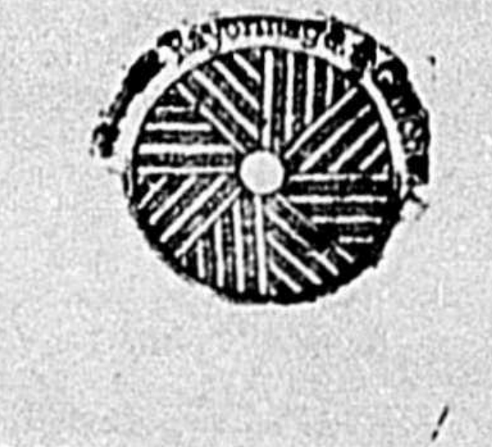

Moulanges

A AVOINE, A BLE, ET BATARDES

40 ANS D'EXPÉRIENCE

Premier Prix, Londres, Angleterre, 1886

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties

Par grosses ou petites sommes

No 119 RUE ST-PIERRE, Basse-Ville
QUEBEC
Téléphone 497.
1 fév—6 m q & h

LAVIGUEUR & HUTCHISON

PIANOS & ORGUES

141 RUE SAINT-JEAN HAUTE-VILLE

Seuls agents à Québec des célèbres Pianos

Mendelsson Piano Co — Toronto
Reimers Piano Co — Toronto
Berlin Piano & Organs Co — Berlin

GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS KRANICH & BACH

Nous avons constamment en mains des *Pianos d'occasion* dans tous les prix et des conditions de paiement facile.

Vieux instruments pris en échange

Accords et réparations exécutés promptement

TELEPHONE 891

DR COOTE
OCULISTE, etc.

Ouvrira son bureau au

No 73 RUE SAINTE-ANNE

—LE—

23 JUILLET

10 jt—j.n.o.

Propriétés à vendre à Ste-Anne de Beaupré

Deux maisons situées à deux cents pieds de l'église Ste-Anne, avec grand terrain pouvant servir d'hôtel à vendre à bonnes conditions.

Pour plus amples informations, s'adresser à

FORTIER & CORRIVEAU,
Marchands,
Ste-Anne de Beaupré.

AVIS

Les marchands de lait de la ville de Québec et les personnes des paroisses environnantes qui font commerce de lait en la dite ville, sont informés par le présent avis qu'ils doivent en, vertu du **règlement de la cité de Québec No 327**, se pourvoir d'une licence au coût d'une piastre, d'hui au 1er août prochain, et pour cela ils n'auront qu'à s'adresser au soussigné.

Léonidas Poulin
Médecin-Vétérinaire
Inspecteur de lait, No 116, rue de la Reine
St-Roch, de 9 à 11 h. a.m., de 1 à 4. h.
29 j—15j.

A vendre ou à louer

Cette jolie maison en pierre de taille, située au coin sud est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et hangar. Cette propriété appartenait ci-devant à M. L. E. Guay, horloger. Conditions faciles.

S'adresser à
LARRECQUE & BELANGER
Notaires.
30—j.n.o.

Chance Exceptionnelle

Vente en liquidation de la librairie de feu

N. S. HARDY

—A l'ancien poste bien connu—

No 10, en face de l'église N.-Dame des Victoires

BASSE-VILLE

$50,000 POUR $25,000

Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.

Une visite est sollicité

Vente sans réserve

J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs
8 m—6m.

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, Côte Lamontagne
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

Bouchard, notaire, mais dont les conditions n'ont jamais été remplies par le juge. D'avoir, bien qu'il résidât à Montréal, reçu du gouvernement du Dominion durant les années 1887-88-89-90-91-92, $2,286 pour dépenses de voyage de sa résidence supposée, Sorel, à Montréal, tandis qu'il exerçait ses devoirs judiciaires à Montréal ; d'avoir en fait résidé à Montréal depuis le jour de sa nomination jusqu'à ce jour, au lieu de Sorel, dans le district judiciaire de Richelieu.

"J'accuse le juge Tellier d'avoir agi en partisan et non comme magistrat dans bien des circonstances ; d'avoir, durant les élections, sollicité des candidats de voter contre le parti qu'il avait combattu avant d'entrer dans la magistrature ; d'avoir mis à jour sa partisannerie en refusant l'insertion d'annonces judiciaires dans l *Union*, un journal hostile au parti conservateur ; d'avoir, sur le banc, attaqué le gouvernement provincial quand ce gouvernement était aux mains de ses adversaires antérieurs ; de s'être généralement conduit de manière à créer dans le public l'impression qu'il favorisait un parti politique au détriment de l'autre dans les affaires qu'il était appelé à juger ; d'avoir illégalement reçu de l'argent, spécialement durant les élections 1891-92-93"

SIR JOHN ne trouve pas ces accusations suffisantes pour justifier une enquête.

L'HON. M. LAURIER trouve le gouvernement bien difficile et ne voit pas trop comment M. Tarte aurait pu préciser davantage.

La chambre passe en comité des subsides.

On discute jusqu'à 2 h. 05 un bill pour amender l'acte d'assurance, puis la chambre ajourne.

Le traité de commerce

On peut trouver le traité français médiocre, mais si médiocre soit-il, un traité qui aura pour effet d'augmenter nos relations commerciales avec un pays étranger vaut mieux que pas de traité. Enfin il est voté, un peu tard, c'est vrai ; mais mieux vaut tard que jamais. Aux élections générales, les électeurs mesureront la reconnaissance qu'ils doivent au gouvernement pour ce traité, sur l'empressement qu'il a mis à le faire ratifier.

Ainsi, le traité signé à Paris le 6 février 1893 aurait pu être soumis au parlement dès l'année dernière ; le gouvernement ne l'a point fait : il a attendu jusqu'aux derniers jours de la présente session afin qu'il soit trop tard pour que lord Dufferin puisse en informer le gouvernement français en temps utile et permettre à ce dernier de le faire ratifier à son tour à bref délai. Le parlement français sera probablement prorogé au moment où paraîtront ces lignes ; il faudra donc attendre encore une autre session avant de pouvoir bénéficier des effets du traité. Or, ce traité, il est mauvais ou il ne l'est pas ; s'il est mauvais, il ne fallait pas le signer ; dans le cas contraire, il était préférable d'en hâter la mise en vigueur ; c'est ce dont le gouvernement s'est bien gardé. Aux électeurs de s'en rappeler en temps utile !

L'honorable M. Laurier a proposé un amendement déclarant que le gouvernement a manqué à son devoir en ne subventionnant pas une ligne directe entre le Canada et la France suivant l'assurance qui en a été donnée aux plénipotentiaires français par lord Dufferin et sir Charles Tupper.

Nous ne savons pas encore tout ce qu'a dit M. Laurier à l'appui de cet amendement, mais il aurait pu dire en toute vérité que sir John Thompson a joué les armateurs français qui étaient disposés à établir une ligne directe entre notre pays et la France. Cet acte de francophobie complète celui concernant les écoles du Manitoba. Les Canadiens-français de la province de Québec ne manqueront pas, aux élections, de juger comme ils le méritent ceux de leur nationalité qui se sont faits les complices de sir John Thompson dans ces circonstances.

BASTIAT.

Feu l'abbé Aurélien Angers

Un service funèbre a été chanté hier matin dans la Chapelle des Ursulines pour le repos de l'âme de feu l'abbé Aurélien Angers, décédé à Santa-Cruz dans les pénibles circonstances que nos lecteurs connaissent. A part la famille Angers, un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de venir rendre un dernier hommage à ce jeune missionnaire si courageux que le climat des tropiques vient de tuer au début de sa carrière.

Le service a été chanté par Mgr Marois, V. G. Un clergé nombreux,—une cinquantaine de prêtres,—remplissaient le chœur de la jolie chapelle du saint monastère.

Remarqués : les Rév. MM. Faguy, curé de Notre-Dame, Gagné, Defoy, Laplante, Delisle, Paradis, Rhéaume, Paquet, Garneau, Faucher, curé de Lorette ; Côté, curé de Ste-Croix ; Côté et Faucher, vicaires à St-Joseph, Lévis ; Villeneuve, Plaisance, Couët, Godin, H. Paquet, curé de St-Casimir ; Lavoie, Rousseau, Ruel, Hamelin, Bernier, chapelain du Bon Pasteur ; MM. A. Lemay, G. Desrochers, ecclésiastiques.

On avait chargé au dernier moment, le rév. M. Geo. Côté, curé de Ste-Croix, de faire l'éloge funèbre du défunt. Bien que pris à l'improviste, M. Côté s'est acquitté de ce pieux devoir avec un rare bonheur. Le curé de Sainte-Croix, qui est reconnu comme l'un de nos meilleurs orateurs de la chaire, a prononcé un discours qui est un petit bijou. L'éloquence vient de l'âme et du cœur ; or, en parlant de l'abbé Aurélien Angers, qui avait été "son vicaire, son compagnon, son ami," le prédicateur a trouvé des accents vraiment éloquents. Il a raconté avec une touchante simplicité la vie de ce jeune prêtre trop tôt moissonné, sa douceur, sa piété et son exquise bonté.

"Lorsque, dimanche dernier, j'ai annoncé à mes paroissiens, la voix couverte par les larmes, la mort de celui que nous pleurons en ce moment, l'auditoire a éclaté en sanglots, tant il avait laissé parmi nous un profond et durable souvenir !"

...."Après avoir eu la douleur d'enterrer cet autre saint jeune prêtre, M. l'abbé Veilleux, et la fidèle servante qui les avait accompagnés dans ce pays lointain, il se trouva seul avec son Dieu, loin de sa famille, n'ayant pas une main amie pour soutenir sa pauvre tête défaillante et se courbant déjà sous le poids de la mort. Je me trompe : il eut la consolation d'avoir à son chevet deux bonnes religieuses qui ont remplacé sa famille et qui l'ont entourés des soins les plus délicats ; il eut le bonheur d'avoir auprès de lui un prêtre canadien qui lui donna l'Onction Suprême.

...."Pauvre ami ! Il était allé sous ces climats éloignés pour chercher la santé qui lui échappait. Dieu en a disposé autrement. Il a tranché, à la fleur de l'âge, la trame de ses jours sur cette terre remplie de tristesse pour l'appeler à jouir immédiatement de la félicité céleste ; il a échangé pour lui les jours périssables en des jours éternels.

...."Hélas ! ce simulacre de cercueil que le représentant de Son Eminence le cardinal va bénir tout à l'heure, ne contient point la dépouille de celui que nous pleurons, elle est là-bas, enfouie dans cette terre où il a trouvé la mort. Nous ne la reverrons plus jamais. Mais son âme si pure est déjà rendue au ciel, elle voit arriver nos prières auprès du Très-Haut, elle entend nos sanglots. Elle nous dit : ne pleurez pas, car après tout, j'ai la meilleure part et un jour viendra où nous nous embrasserons tous dans le bonheur qui n'a pas de fin."

Nous donnons de mémoire une analyse bien affaiblie de quelques parties de ce beau discours.

L'émotion dans l'auditoire était intense. Beaucoup de personnes pleuraient à chaudes larmes lorsque M. Côté est descendu de la chaire. Touchante coïncidence ! Le rév. M. Côté dont il fut le premier vicaire a prononcé son oraison funèbre dans la chapelle même où M. l'abbé Angers avait dit sa première messe.

La musique était ravissante, et empruntant ces vers à notre poète A. Poisson :

"Puis l'orgue frémissant fait retentir le temple
"D'accords pleins de tristesse, et le Dieu qui contemple
"Des parvis éternels cette foule à genoux,
"Jetant un doux regard à travers les espaces,
"Ouvre ses bras puissants ; et d'abondantes grâces
"Tombent du ciel serein sur les morts et sur nous.
....
"O vous que l'au-delà plus jamais ne torture,
"Dormez dans vos linceuls, calmes, silencieux,
"Et quand l'ennui de vivre envahit la nature,
"Qu'une éternelle paix sur vous tombe des cieux !

Nous donnons ici la traduction du texte même de la lettre de l'archevêque Flood, de Port d'Espagne, annonçant au Cardinal la mort de ces deux jeunes prêtres MM. les abbés Aurélien Angers et Veilleux :

"Palais Archiépiscopal, Port d'Espagne,
"Trinidad, 25 juin 1894.

"Mon cher lord Cardinal,

"J'ai le profond regret d'avoir à apprendre à Votre Eminence, une nouvelle bien douloureuse. Les deux saints prêtres auxquels vous avez permis l'an dernier de venir dans mon diocèse,—les révérends MM. Angers et Veilleux,—ont été très bien jusqu'à jeudi dernier. L'abbé Veilleux paraissait se porter beaucoup mieux et il semblait plus fort que M. l'abbé Angers qui lui, de son côté, n'avait pas perdu de terrain. Nous avions tout lieu de croire que Dieu les épargnerait pour des années encore. Mais, hélas ! combien nos espérances ont été déçues !

"M. l'abbé Veilleux a pris la fièvre le 14 courant et il est mort le 19. Puis, M. l'abbé Angers, à son tour, est tombé malade après avoir dit sa messe, dimanche le 17 et il est dans une situation voisine de la mort au moment où je vous écris ces lignes. Les médecins n'ont plus d'espoir de le sauver. La servante qu'ils avaient amenée du Canada avec eux a aussi pris la fièvre et elle a été enterrée dimanche.

"Les médecins appellent cette maladie une hémorrhagie causée par la fièvre rémittante, mais elle avait tous les terribles caractères de la fièvre jaune.

"Ils avaient deux religieuses qui les ont soignés tout le temps, et l'un de nos prêtres, un autre Canadien, n'a jamais quitté le presbytère du moment où ils sont tombés malades. Tout ce qui pouvait être fait pour les ramener à la santé l'a été. Ils ont eu l'assistance des médecins les plus habiles, mais, hélas ! en vain.

Je n'ai pas besoin de dire qu'ils ont reçu les derniers sacrements avec la plus édifiante dévotion.

Je suis vraiment accablé par le chagrin que me cause cette perte. Depuis leur arrivée à Trinidad, ils ont été des modèles pour notre clergé. Je ne saurais trop louer le zèle et la piété et toutes les vertus de prêtre de M. l'abbé Angers. Jamais je n'ai connu un prêtre plus pieux ou que j'aie eu en plus haute estime. Il était simplement adoré par ses paroissiens. Déjà, il avait fait beaucoup pour la construction d'un couvent à Santa Cruz, mais il a été frappé avant d'avoir pu bénir la première pierre.

Avec le plus profond respect et la plus sincère sympathie.

J'ai l'honneur d'être de Votre Eminence le dévoué serviteur.

† P. V. FLOOD,
Archevêque.

Arrivés à l'hôtel Roberval, Lac St-Jean

Walter S Allen, Boston, Mass ; John Livingston, Toronto, Ont ; M. et Mme J A Pitts, Andrew A Pitts, M. et Mme Jas P Dawes, Jno J Cunningham, Duncan S McIntyre, M. et Mme Jas Morgan et famille, S Clay, Henri Roy, Mlle Todd, W Abbott, M. et Mme H C Maltby, Montreal, S F Streit, R E Streit, Broklyn ; M. et Mme Sinclair ; California ; Jno Earls, Toronto, Ont : M. et Mme J J Paul, Labrossy ; Paul Wadsworth, Albany, N Y ; D De Cooper, Toronto ; J. D Riddell, Trenton ; H C Bellamy, Chicago ; M. et Mme A Cox, Toronto ; M. et madame E. Pope, H G Beemer, Geo A Lizotte, M. Rowlands, Rév C Mathieu, Rév L Dugal, Rév Laliberté, Rév Pagé, Rév Pouliot, hon T C Casgrain, A Gourdeau, G Couture, Dr G Lachance, Dr A Belleau, C P Angers, Lawrence Stafford, W Dubé, M et Mme L J Demers et deux enfants, Emery Lavigne, Arthur Lavigne, Cyrille Duquet, Mlle Laura Duquet, L N LeVasseur, Mlle B LeVasseur, E E Cinq-Mars, M et Mme Dessane, M Gilbert, M Raymond, M Lefaivre, M Ferland, M Chouinard, M Roy, M Pampalon, M Cinq-Mars, M. Duval, M Courchène, M et Mme Joseph Lamontagne, M et Mme B J MacMahon, Son Honneur le maire Parent, Mme Parent et enfants, George Tanguay, M. et Mme Laine, M et Mme Labrie, Melles Jinchereau, Giguère, Lemieux, Rhéaume et Dussault, Québec ; C S Maurice, Athens, P.; John M Randall, Joseph L Mann, Orange, N Y ; Gustave Erhe et sa femme, Jas R Chamberton, Rochester, N Y ; Dr J D Tripp, J H Auburn, N Y ; Robert Brawford, Indian Head, N W T ; C G Maurice, Athens, Pa; J C Dizer et sa femme, Boston ; Dr Lachevrotière, Lotbinière ; Mlle Jessie M Galbraith, N.-York ; J T Legon, Oswego ; A E Smith, Williamsburg ; T B Ross, Pointe Bleue ; G R James, Hartford ; M et Mme T W Thacher, Boston ; M et Mme Smith, Holyoke ; M et Mme Belley, Mme Guay, M et Mme juge Gagné, Chicoutimi.

MARITIMES

Arrivées des steamers océaniques

Date	Steamers	Arrivés à	Venant de
12 juillet—	Anvers	Québec	Anvers
"	Acadian	"	Norfolk
"	Pharos	"	Fleetwood
"	Hurona	"	Shields
"	Dumore Head	"	Ardrossan
"	Memnon	"	Londres
"	Parkmore	"	Liverpool

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1894

	Juil.	A. M.	P. M.
Lundi	9	21 03	11 29
Mardi	10	11 51	—
Mercredi	11	0 15	0 40
Joudi	12	1 07	1 37
Vendredi	13	2 09	2 45
Samedi	14	3 19	3 56
Dimanche	15	4 27	4 58

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.—Pleine lune, mardi 17 juillet, à 5 h. 03 p. m.

Service des Signaux

Québec, 12 juillet 1894.

Pointe au Père—Nuageux ; vent sud-ouest. Descendant à 6 a m, str Lake Huron ; à 7 a m, str Assyrian ; à 9 a m, strs Monte Videan et Dracona ; à 11 a m, str Bengore Head ; à 4 p m hier, str Miramichi et str Baumwall ; à 5 p m, str Escalona.

Cap Chatte—Calme. Montant à 9 a m, str Pocklington.

Cap d'Espoir—Clair ; vent ouest. Montant à 6 a m, str Admiral.

North Shore—Pluie ; vent ouest. Str Otter passé à Rivière Tonnerre à 11 a m.

Low Point—Clair ; vent ouest. Montant str Ripon City. Descendant à 1 p m hier, str Glenlivet.

(En route pour Québec)

Inverdule, Wittusen, Aberdeen, 9 juillet.

En route pour Montréal

Baltimore (s), Simpson, Liverpool, 10 juillet.

Merrimac (s), Morgan, Liverpool, 10 juillet.

Parisian (s), Ritchie, Liverpool, 10 juillet.

En route pour le Canada

Ceres, Giuersen, Bremen, 7 juillet.

Hovding, Larsen, London, 10 juillet.

Arrivés de Québec

Craggs (s), Johnsen, Christiansand, 5 juillet

Daniel (s), Battett, Barrow, 9 juillet.

Arrivé du Canada

Nor, Johannesen, Yarmouth, 9 juillet.

Sachem, Jacobsen, Condon, 12 juillet.

Arrivés dans le Port de Québec

12 juillet—SS Acadian, Myhus, Norfolk, Va, Allans, Rae & Co, charbon.

——Mersario, Reddie, Sydney, pour Montréal, charbon.

——Parkmore, Hawkett, Liverpool, 30 juin, pour Montréal, cargaison générale.

——Wylo, Rogers, Sydney, pour Montréal, charbon.

——Bona, Leich, Sydney, pour Montréal, charbon.

——Dunmore Head, ——, Ardrossan, 1er juillet, pour Montréal, lest.

——Memnon, Bales, Londres, 28 juin, pour Montréal, cargaison générale.

——Hurona, Yvle, Shields, Hy Fry & Co, pour Montréal, cargaison générale.

——Pharos, Dusting, Fleetwood, Verret, Stewart & Co, sel.

——Anvers, Mills, Anvers, 25 juin, pour Montréal, cargaison générale.

Barque Andrea, Stromberg, Gothenburg, 23 mai, lest,—à St-Thomas.

Barge de canal L. A. Clemens, Currie, Port Johnston, Caroray, Routh & co, charbon.

——L. M. Howland, Yell, Hoboken, Bennett & co, charbon.

——A. B. Calvin, Yell, Hoboken, Geo. M. Webster & co, charbon.

En chargement

12 juil.—Norway, 648, Newcastle, Dobell, Beckett & co, chantier Bowen.

Acquittés

12 juil.—Barque Lucy Reppen, Bach, Newport, The McArthur Bros Co.

——Alkn, Fagerlund, Limerick, Price Bros & co, et A Gravel Lumber Co.

——Norway, Rotter, Newcastle, Dobell, Beckett & co.

AVIS PUBLIC

Le public est invité à déposer les vidanges de terre, pierre, brique, maçonnerie le long du quai neuf au coin des rues Panet, et de la Couronne dans la souille formée par le dit quai.

W. D. BAILLAIRGE.
Asst. Insp. de la Cité

HOTEL-DE-VILLE

Bureau de l'Ingénieur

Québec, 3 juillet 1894.

AVIS PUBLIC

Des soumissions séparées et sous enveloppes séparées, respectivement endossées "Soumission pour estrade de la fanfare Boulevard Langelier"—"Soumission pour clore Boulevard Langelier"—"Soumission pour nouvel escalier du champ de l'anse", et adressées au soussigné, seront reçues ici d'hui à Mercredi le 25 juillet prochain à 4 heures a. m., pour les ouvrages ci-dessus mentionnés suivant plans et devis que l'on peut voir à ce bureau.

Chaque soumission séparée sera faite sur un blanc qu'on se procurera ici et sera souscrite par deux personnes solvables voulant garantir l'exécution de l'ouvrage.

Chaque soumission pour chaque ouvrage séparé couvrira le reçu du trésorier de la Cité pour une somme de quarante piastres ($40.00) qui sera remise aux non contractants, retenue contre tous jusqu'à signature des contrats respectifs, confisquée, le cas échéant, à qu refuserait de signer le contrat.

La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'Ingénieur de la cité.

W. D. BAILLAIRGE
Asst. insp. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 9 juillet 1894

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées dites sur l'enveloppe "soumissions pour charbon" et adressées au soussigné seront reçues d'hui à mercredi le 25 juillet prochain à 4 heures p. m., pour l'approvisionnement de charbon 175 tonneaux plus ou moins tel que requis par le gardien de l'Hôtel-de-Ville, la cour du Recorder et le chef de la brigade du feu.

Chaque soumission devra être faite sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat. Le charbon sera pesé à la pesée publique du marché à foin rue St-Paul.

Chaque soumission renfermera le reçu du trésorier de la cité pour une somme de ($100.00) cent dollars. Cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat, remise aux non-contractants et retenue aux contractants jusqu'à échéance du contrat.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Chaque contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à l'Ingénieur de la cité.

W. D. BAILLAIRGE,
Asst.-insp. de la cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Hotel-de-Ville, Québec, 9 juillet 1894

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos les mots "soumission pour bois de chauffage" et adressées au soussigné, seront reçues mercredi, le 25 juillet 1894, pour 250 cordes plus ou moins de bois de chauffage, tout merisier ou tout érable ou tel proportion de l'un ou de l'autre que le comité pourra désirer, le tout de trois pieds de long et à la mesure française, livré ou requis et corde, à tant par corde pour merisier et à tant par corde pour érable, tel que requis par le gardien de l'Hôtel-de-Ville, et de la Cour du Recorder, le chef de la brigade du feu et le chef de police, etc., etc.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

Chaque soumission couvrira le reçu du trésorier de la cité pour un dépôt de $100.00, qui sera retenu jusqu'à l'échéance du contrat et confisqué contre qui le cas échéant, refuserait de signer le contrat.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à la corporation.

W. D. BAILLAIRGE,
Asst. insp. de la Cité

LIGNE DE MONTREAL

UN STEAMER QUITTERA QUEBEC tous les jours (les dimanches excepté) à 5 h. p. m., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Montreal a Toronto

Un steamer quitte Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 10 h. du matin.

Ligne du Saguenay

A partir du 26 juin

Le steamer *Carolina*, capt. Barras, quittera Québec à 7 h. 30 a. m., le mardi et vendredi, pour la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac, Baie Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Le steamer *Saguenay*, capt. Riverin, quittera à la même heure le mercredi et samedi pour les mêmes ports, plus le Cap à l'Aigle (si le temps le permet) et l'Anse Saint-Jean.

Le steamer venant du Saguenay le samedi laissera le quai de la Rivière du Loup à 6.30 le samedi après-midi. Ce changement d'heure le samedi est pour permettre aux touristes laissant Québec dans l'après-midi par l'Express de l'Intercolonial de prendre le bateau à la Rivière du Loup à 6.30 et de se rendre à la Malbaie samedi soir vers les 8.30.

Service du dimanche

Un steamer quittera Québec pour Montréal le dimanche à 3 h. p. m. Les billets se vendront le samedi pour revenir par le même bateau le dimanche de Montréal à 3 heures de l'après-midi pour un simple billet de première classe.

Des billets se vendront aussi le dimanche au prix d'un simple passage de première classe de Québec au Trois-Rivières et retour le même jour.

On peut obtenir des billets et retenir des cabines aux bureaux de la compagnie à la Basse-Ville, aussi à l'agence des billets de M. R. M. Stocking et au bureau des billets au Château-Frontenac.

L. H. MYRAND, agent.

Québec, 16 juin 1894.

VAPEUR BROTHERS

CAPT. JEAN

Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après lundi le 11 juin (le temps et les circonstances le permettant) ses voyages comme suit, tous les jours à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

Départ de		Départ de	
Berthier	5.5 a. m.	Québec	
St-Jean	6.30 a. m.	"	4.15 p. m.
St-Michel	7.15 a. m.	"	
St-Laurent	8.00 a. m.	"	
Le Samedi			
De Berthier	3.00 a. m.	Québec	
St-Jean	4.00 a. m.	"	4.15 p. m.
St-Michel	5.00 a. m.	"	
St-Laurent	6.00 a. m.	"	

DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES

Le "Brothers"

partira de Québec les Dimanches et Jours de Fêtes pour les places ci-haut mentionnées à 1 h. 15 p. m., et repartira de St-Jean à 5 h. 30 p. m., en arrêtant aux quais des places intermédiaires.

Ligne du Saint-Laurent

Steamer "MIRAMICHI"

Capitaine A. Baquet

Partira de Québec

Mardi, le 24 juillet à 2 h. p. m.

pour **Pointe au Père, Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou,** arrêtant, excepté à Pointe au Père, quelques heures à chaque place pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Pourvu de toutes les commodités pour passagers

Les expéditeurs sont priés d'indiquer en toutes lettres le port de destination sur les colis, pour éviter des erreurs dans le déchargement.

Pour fret ou passager, s'adresser à
ARTHUR AHERN,
Secrétaire,
Quai Saint-André.

R. M. STOCKING,
Agent de passagers,
Vis-à-vis l'Hôtel-St-Louis.

12 juillet 1894.

Traverse de l'Ile Orleans

VAPEUR "ORLEANS"

CAPITAINE BOLDUC

LE ET APRES LE 9 mai, (le temps et les circonstances le permettant), le service se fera comme suit :

Depart de l'Ile	Départ de Québec
5.00 heures a. m.	6.00 heures a. m.
6.45 " a. m.	7.15 " a. m.
8.15 " a. m.	9.15 " a. m.
10.00 " a. m.	11.30 " a. m.
1.00 " p. m.	2.00 " p. m.
3.30 " p. m.	4.45 " p. m.
5.30 " p. m.	6.15 " p. m.
DIMANCHES	
1.30 heures p. m.	1.00 heures p. m
3.15 " p. m.	2.30 " p. m
5.00 " p. m.	6.00 " p. m
7.00 " p. m.	7.30 " p. m

Tous les jours de fêtes, le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8 a. m., et dans l'après-midi, les voyages se feront aux mêmes heures que les dimanches.

Après le 30 juin, le vapeur *ORLEANS* quittera l'Ile tous les jeudis à 10 h. p. m.

Les dimanches et jours de fêtes, le prix aller et retour à St-Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.

9 mai.—

Entre St-Romuald et la Cité de Québec

Le vapeur "LEVIS" Capt. Desrochers, laissera de temps et les circonstances le permettant comme suit :

St-Romuald	Québec
5.00 a. m.	6.00 a. m.
8.00 a. m.	9.00 a. m
10.00 a. m	11.30 a. m.
1.00 p.m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.	6.15 p. m.
Les Dimanches	
	1.30 p. m.
2.00 p. m.	3.00 p. m.
5.00 p. m.	6.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et en descendant.

Tous les samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4 h. 45 au lieu de 5 h. a.m., et il y a voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

SEL ! ! SEL !

En déchargement, steamer *Courant*, et attendu par divers autres vaisseaux

Gros Sel de Liverpool

Sel fin (Franklin factory filled) de qualité supérieur pour le

BEURRE et le FROMAGE

Livrable à flot, à bord des chars ou en magasin

Verret, Stewart & Cie

14 m. au 1 a. Quai des Indes

Pension de 1ère classe   Repas à toute heure

Hôtel du Lion d'Or

BATISCAN

E. BOULÉ..............Gérant

Cet hôtel est situé à quelques pas du débarcadère de la compagnie du Richelieu et à 10 minutes de la gare du Pacifique, a été réparé à neuf, et a subi toutes les améliorations modernes, bain, salle d'échantillon. Aussi magnifique parterre avec promenade, kiosque et baignoire. J'invite mes amis ainsi que les touristes, à venir visiter cette magnifique place d'eau, de pêche et de chasse. Je sollicite leur patronage et leur promets toute l'attention et le confort désirable.

N. B.—Voiture de l'hôtel à chaque train.

4 juin—1 m.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

LE et après LUNDI, le 18 JUIN 1894, les trains partiront du Terminus, rue Saint-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à Roberval à 4.45 p.m., et à Chicoutimi à 9.45 p.m., le mardi, mercredi vendredi et samedi, et à 11 p. m., le lundi et jeudi.

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.10 p.m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Chicoutimi à 1 p. m. lundi, mardi, et vendredi, à 3.00 p.m., mercredi, jeudi et dimanche de Roberval à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le dimanche mais pas le samedi pour Québec, y arrivant à 6.00 a.m.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.00 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

7.10 P.M.—Mixte part de la Rivière à Pierre à 2.00 p.m., tous les jours, arrivant à Québec à 7.10 p.m.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay le mardi

Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec à 1.30 p.m., tous les jours pour Indian Lorette, et le mardi et samedi à la même heure pour le Lac St-Joseph. Chars salons et dortoirs attachés à tous les trains directs.

Le fret pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 3 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-à-vis l'hôtel St-Louis et au Château-Frontenac.

ALEX. HARDY,
Agent gén. fret et pass.

J. G. SCOTT
Secrétaire et gérant.

Québec 16 juin 1894.

PACIFIQUE CANADIEN

TROIS TRAINS

Tous les jours (dimanche excepté)

Laisse Québec à 9 a. m., 2.50 p.m., 10.30 p.m. Arrive à Montréal à 3.40 p. m., 8.05 p. m., 6.30 a. m. Le dimanche laisse Québec à 1.15 p. m. Arrive à Montréal à 7.30 p. m.

Faisant raccordement direct avec tous les trains

TAUX SPECIAUX

International Convention Baptist Young People's Union of America

Billets seront vendus pour Toronto et retour, juillet 17, 18 et 19, bons pour jusqu'au 13 août.

Un officier de douane américain se tient à la station du Palais pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis épargnant ainsi aux voyageurs ennuis et retard à la frontière.

Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec

Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais

Téléphone 94.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency & Charlevoix

COMMENCANT le et après LUNDI, le 28 mai 1894 les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Quebec	Arrivée à Ste-Anne
7.35 A. M.	8.40 A. M.
10.00 A. M.	11.05 A. M.
5.00 P. M.	6.05 P. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.40 A. M.	6.45 A. M.
7.17 A. M.	8.24 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.
4.05 P. M.	5.10 P. M.
7.20 P. M. samedi seulement	8.25 P. M.

Convoi extra pour les Chutes Montmorency Départ de Québec à 2.00 P. M. Retour, départ de Montmorency 3.45 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
6.00 A. M.	6.50 A. M.
7.10 A. M.	8.20 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.40 A. M.	6.45 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.30 P. M.	5.40 P. M.

BEAUPRE, (Grande-Rivière)

La semaine

Départ de Québec	Arrivée à Beaupré
5.00 P. M.	6.15 P. M.
Départ de Beaupré	**Arrivée à Québec**
7.07 A. M.	8.24 A. M.

Le dimanche

Départ de Québec	Arrivée à Beaupré
2.00 P. M.	3.15 P. M.
Départ de Beaupré	**Arrivée à Québec**
4.15 P. M.	5.40 P. M.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 A. M. le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation sont vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour autres informations, s'adresser au surintendant.

W. R. Russell,
Surintendant.

G. R. Cressman,
Gérant.

OCCASION

Coffres de sureté, machines à coudre, pianos ,etc.

M. J. H. E. Plamondon, No 47 rue Arago, offre en vente à moitié prix cinq coffres de sûreté à clef et à **combinaison** de seconde main, depuis $25, des portes de voûtes, machines à coudre, pianos, sacs de papier, etc.

☞ **Agents demandés.**

S'adresser à

J. H. E. PLAMONDON

47 rue Arago, St-Roch

6 juil—2m.

TERRES A VENDRE

A la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, dans le premier rang de la seigneurie de Neuville, une magnifique terre de deux arpents de front sur quarante de longueur, bornée par devant au fleuve St-Laurent, située à quinze arpents de l'église et du quai, avec deux bonnes maisons, grange, étable, hangar et verger. Cette terre, en parfaite condition, présente des avantages particuliers sous le rapport de l'agriculture, du point de vue, et de l'agrément comme place de promenade.

De plus, une terre à bois d'un arpent sur trente, sur laquelle il y a des érables pour faire une grande sucrerie.

Pas de rente foncière, conditions faciles et possession immédiate. S'adresser à
BONIFACE COTE,
Maître-menuisier,
No 172, rue d'Aiguillon,
Québec

27 j—1m.

Liniment Minard guérit Hypocondrie.

AVANTAGES ! — — AVANTAGES !

Afin d'écouler la balance de nos Matinées, nous offrons le choix de tout notre stock aux prix suivants :

$1.00 Matinée en lawn pour 50c. $1.30 Matinée en lawn pour 60c.
$1.00 Matinée en flanellette pour 60c
$1.00 Matinée en sateen pour 50c. $1.25 Matinée en Sateen pour 60c
$4.50 Matinée en Soie pour $3.00
$5.75 Matinée en Soie pour $4.00 $7.00 Matinée en Soie pour $5.00

Aussi un grand job de bas de coton et de Camisoles et Caleçons de Mérinos à moitié prix.

Téléphone 145   Un seul prix

F. SIMARD   137 RUE SAINT-JOSEPH

STOCK DE

P. E. VENNER

Transporté au No 204 rue St-Jean, ancien poste de Letellier & Généreux, vendu pour le bénéfice des créanciers à raison de

45 cents DANS LA PIASTRE

Le stock comprend un assortiment de marchandises sèches générales. La vente commencera MERCREDI le 9 MAI
Venez en foule profiter du bon marché

C. M. FORTIER & CIE

COMPAGNIE D'ASSURANCE

NORTH BRITISH AND MERCANTILE

CONTRE LE FEU   ET SUR LA VIE

COURS DES DIRECTEURS   EDIMBURG ET LONDRES

Bureau principal au Canada :

NO 72 RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

THOMAS DAVIDSON, ECR., DIRECTEUR-GÉRANT POUR LE CANADA.

CAPITAL (trois millions sterling)..........$15,000,000.00
FONDS ACCUMULES..........52,938,713.51
FONDS PLACES AU CANADA..........5,155,359.00

CETTE COMPAGNIE assure des propriétés de tous genres contre le Feu et la Foudre aux **Taux les plus Réduits**, et comme elle est la Compagnie la plus **Puissante** qui existe, elle offre une garantie absolue à tous.

Les **Eglises, Presbytères, Institutions de Charité, Couvents, Ecoles, Maisons Privées** et leur contenu assurés pour TROIS ANS sur paiement de deux primes annuelles.

PERTES PAYEES PROMPTEMENT

JOHN LAIRD, Agent,

Téléphone 544   113, rue St-Pierre, Québec.

2 juin.

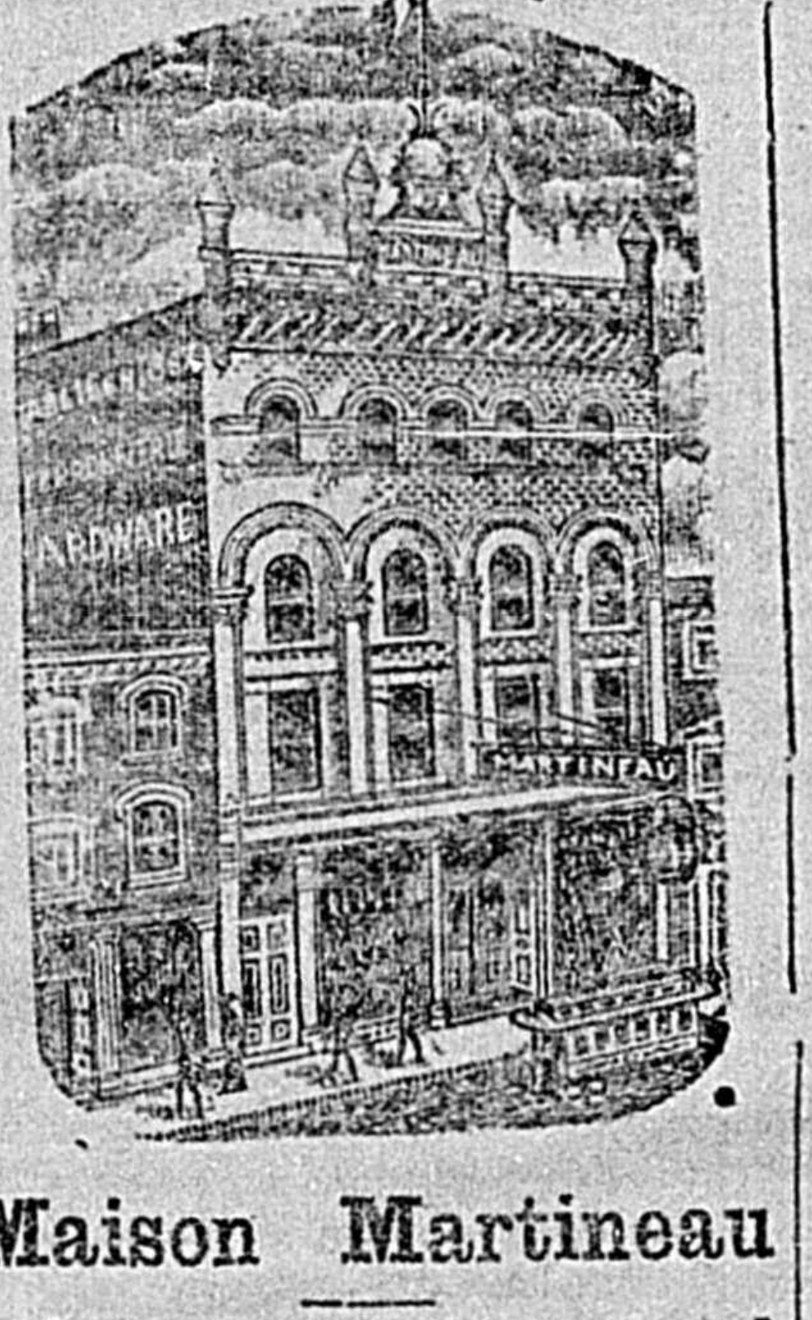

Maison Martineau

Nous avons reçu un grand assortiment de glacières que nous vendrons à très bon marché.

— AUSSI —

Perches de lignes et tout ce qui concerne cette branche

CHEMIN DE FER

QUEBEC-CENTRAL

LA LIGNE DES TOURISTES ENTRE QUEBEC, PORTLAND, BOSTON ET NEW-YORK

Service de trains directs entre Québec et Boston, tous les jours via Sherbrooke et jonction de la Rivière Blanche.

Raccordements directs pour Portland et tous les endroits du Maine viâ Jonction Dudswell et la route du Maine Central

Des Chars Palais Pullman circulent directement entre Québec, Portland, Boston et Springfield sans changement.

A COMMENCER LUNDI, LE 2 JUILLET 1894, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Laisse Québec par le bateau-passeur à 2.30 p. m. Départ de Lévis à 3 p. m. Arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m., arrive à Boston à 8.05 a. m. Arrive à New-York à 11.33 a. m.

Lits et chars dortoirs directs de Québec à Boston, raccordant avec char dortoir à Sherbrooke pour Springfield et New-York.

PASSAGER—Laisse Québec par le bateau-passeur à 8.30 p. m., laisse Lévis à 8.55 p.m. Arrive à Jonction Dudswell à 2.15 a. m., arrive à Portland viâ le chemin de fer Maine Central à 12.15 p. m., arrive à Boston viâ le Maine Central à 3.30 p. m., arrive à Sherbrooke viâ le Q. C. à 3.40 a. m., arrive à Boston viâ le Boston & Maine à 4.40 p. m., arrive à New-York à 7.15 p. m.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 10.00 p. m. Départ de Lévis à 1.30 p. m. Arrive à St-François à 6.45 p. m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Part de New-York à 4.00 p. m., de Boston à 7.30 p. m., de Sherbrooke à 7.15 a. m., arrive à Lévis à 1.00 p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.15 p. m.

Chars palais Pullman depuis Boston à Sherbrooke, raccordant avec char dortoir de Springfield à Québec.

PASSAGER—Laisse New-York à 10.00 a. m., laisse Boston à 1.15 p. m., laisse Portland à 1.05 p. m., laisse Sherbrooke à 11.45 p.m. laisse Jonction Dudswell à 1.10 a. m. arrive à Lévis à 6.20 a. m., arrive à Québec par le bateau-passeur à 6.30 a. m.

Chars directs de Boston à Québec via Sherbrooke et char dortoir de Portland à Québec via Jonction Dudswell.

MIXTE—Quitte St-François à 6.00 a.m., laisse Jonction de la Beauce à 7.10 a. m., arrive à Lévis à 10.30 a. m., arrive à Québec par le bateau-passeur, à 10.45 a. m.

NOTA—Les trains de passagers circulent tous les jours excepté le dimanche.

L'express laissant Québec le samedi se rendra à Springfield le dimanche matin.

Des billets de touristes pour tous les endroits : à Montagne Blanche et la Nouvelle-Angleterre seront vendus le samedi bons pour revenir le lundi suivant.

Pour autres informations, s'adresser au bureau des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, à Québec, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Gérant général.

J. H. WALSH,
Gérant du fret et des passagers.

30 juin.

COMPAREZ LES PRIX

De nos parfums extra fins

	Anciens prix	Nouveaux prix
Rococo à la Parisienne..	$2.25	1.75
Jasmin de Siam........	3.00	2.25
Brises de Palerme........	1.50	1.20
Violette de Nice........	1.50	1.20
Violette d'Alger........	2.25	1 75
Imperial Russe........	1.50	1.15
Moskari........	1.50	1.20
Mikado........	1.25	90
Mascotte........	1.50	1.20

Chez

P. MATHIE

PHARMACIEN

Coin des rues St-Jean et du Palais

12 sept.—

HOPITAL PRIVE

Dr S. GRONDIN

No 69 RUE STE-URSULE

L'ENTREE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toute personne, homme, femme ou enfant, de la ville ou de la campagne, qui désire recevoir des soins médicaux ou qui doit subir des opérations. (Les maladies contagieuses seules exceptées). Tous les spécialistes et médecins de la ville peuvent réserver des chambres pour leurs patients en s'adressant à Miss Wilson, matrone de l'hôpital. Le prix des chambres, y compris pension, et soins de gardes-malades expérimentées, le jour et la nuit, varie de $1.00 à $4.00 par jour. Une partie de l'hôpital est spécialement réservée par le Dr Grondin pour sa spécialité des maladies des femmes, auquel il a ajouté toutes les améliorations les plus modernes qu'il a trouvées dans les hôpitaux privés de Paris. Il s'est aussi procuré l'appareil électrique du Dr Apostoli, le seul qu'il y ait actuellement à Québec, pour le traitement de certaines tumeurs abdominales, inflammations chroniques de la matrice, lesquelles sont guéries sans une opération chirurgicale. Nouveau traitement de l'anémie et débilités nerveuses par injections de sang artificiel, tel que pratiqué par le Dr Chéron, de Paris. Cliniques gratuites des maladies des femmes tous les mardis, jeudis et samedis, de 7 h. à 8 h. 30 a. m.

L'hôpital est ouvert tous les jours aux visiteurs de 2 à 5 heures p. m.

VENEZ VISITER

—NOS—

NOUVEAUX MAGASINS

—AU—

Nos 273 & 275 rue Saint-Paul

Nous y gardons le plus beau choix de voitures d'été que vous puissiez voir.

75 patrons différents :— **Expressos, Buggies, Phaetons, Surries, Cabriolets, Victoria, Gladstones, Aberdeens, Lexingtons, Wagonnettes, Charrettes ouvertes et couvertes, Sulkies de course et de chemin, etc., etc.**

Aussi instruments aratoires de toutes sortes, Wagons et Harnais de ferme, Harnais pour Buggies, etc., etc. Le seul magasin où vous trouvez un assortiment complet.

LATIMER & LEGARE

273 et 275 rue St-Paul
ou 24 rue Saint-Vallier.

GERVAIS, HUDON & CIE
IMPORTATEURS DE PIANOS
HEINTZMAN Co.
MASON & RISCH
DECKER BROTHERS N.Y.
177 RUE ST JOSEPH
ST. ROCH
QUEBEC.
THELEPHONE 278

Feuilleton de L'ELECTEUR

8

HISTOIRE DE Bains de Mer

—Vous êtes sévère.

—C'est possible ; mais c'est pour votre bien. Il y a là-dessus un proverbe latin que sir Henry aime à citer quand il tance son neveu. Monsieur Delorn, vous ne me persuaderez pas que vous être ce que vous prétendez être. Jamais un matelot ni un maître d'équipage ne s'éprendrait d'Hélène. On n'aime pas ce que l'on ne comprend pas. Jamais un de ces gens-là n'éveillerait son attention. Les femmes ne s'occupent que de leurs égaux ou de leurs supérieurs. Hélène sait que vous l'aimez.

—Je ne le lui ai jamais dit !

—Vous croyez ? Mais, mon cher monsieur, vous ne faites que cela ; seulement vous le faites de façon à ce qu'elle ne puisse vous répondre, et c'est ce dont je vous blâme. Vous vous imaginez qu'elle n'entend pas. Vous êtes étonnants, vous autres hommes. Vous lui racontez des légendes norvégiennes que je vous soupçonne d'arranger à votre guise et qui sont tellement claires qu'il n'y a que des hommes pour ne pas comprendre. Sa froideur vous rend triste, son sourire fait briller vos yeux, ses boutades vous désespèrent, et vous vous étonnez que j'aie vu que vous l'aimiez ! Mais je l'aurais deviné rien qu'au son de votre voix ! Hélène, je vous le répète, sait que vous l'aimez.

Avez-vous le droit de troubler son cœur, de vous faire aimer d'elle, peut-être sous un nom d'emprunt, à coup sûr sous un déguisement ? Votre devoir n'est-il pas de lui dire :

" Voilà qui je suis, ce que j'ai et ce que je vaux. " Le reste la regarde.

—Le reste ?... Mais c'est mon bonheur, c'est ma vie !

—Monsieur Delorn, où, quand et comment avez-vous connu Mlle Darcy ? Vous l'aviez vue avant de venir ici ; ne niez pas !

Ainsi mis au pied du mur, Delorn se confessa. Il avoua tout. Emporté par le besoin de s'épancher, par la confiance que lui inspirait la sympathie que lui témoignait lady Drummond, il lui raconta son enfance, sa jeunesse, ses erreurs, ses voyages, puis sa passion pour Hélène. Sur ce sujet il fut éloquent, sincère. Lady Drummond l'écoutait avec une attention émue.

—Quel dommage qu'elle ne vous entende pas ! Il est vrai que si elle était là vous ne vous expliqueriez pas aussi bien. J'ai remarqué qu'un homme n'a jamais un accent plus passionné que lorsqu'il parle à une autre femme de celle qu'il aime. Dans le tête-à-tête, l'amour rend fine la femme la plus ordinaire et rend bête l'homme le plus intelligent. Plus tard, il est vrai, chacun retrouve son niveau.

—Et maintenant que vous savez tout, que me conseillez-vous, lady Drummond ?

—C'est fort embarrassant. Avec vos idées romanesques, vous avez compliqué la situation. M. de Villiers est épris d'Hélène, pas comme vous ni autant que vous, ce qui, soit dit en passant, lui donne l'avantage du sang-froid. Ses hommages flattent problablement la vanité d'Hélène, qui s'étonne d'être aimée de vous et de ne pas s'en irriter davantage. De là cette inégalité d'humeur dont vous souffrez, et ces revirements qui vous surprennent. Vous prétendez ne la devoir qu'au libre choix de son cœur : soit, c'est dangereux, mais je comprends que cela vous tente. Tôt ou tard il vous faudra bien parler.

—Et si elle me refuse ?

—C'est qu'elle ne vous aimera pas comme vous rêvez d'être aimé, ou que son orgueil sera plus fort que son amour. Il faut être beau joueur, mon cher monsieur Delorn, et, quand on risque pareille partie, accepter les chances de la perdre. Qui sait, après, si un heureux hasard ne vous servira pas mieux que toutes vos combinaisons ?

VI

Le lendemain, à la pointe du jour, le Pétrel appareillait pour faire route sur Édimbourg longer les côtes d'Écosse et rallier Saint-Malo. Le temps se maintenait au beau ; mais le vent, toujours du sud, obligeait le Pétrel à courir de longues bordées, Delorn constamment sur le pont surveillait et commandait la manœuvre ; aussi ne put-il échanger un mot avec lady Drummond. A peine aperçut-il Mlle Darcy. Assise auprès de sa mère ou de lady Drummond, elle tenait à distance M. de Villiers, réduit à fumer avec M. Darcy ou à converser avec sir Henry Drummond du dernier Derby et des courses d'automne. Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi.

Lady Drummond observait Hélène à la dérobée. Sérieuse et calme, la jeune fille lui apparaissait sous un jour nouveau. A son humeur inégale, à ses capricieuses boutades avait succédé une sérénité placide. Quand Delorn s'approchait d'elles, quand il s'asseyait à leurs côtés, l'attitude d'Hélène ne décelait aucune émotion : elle prenait part à la conversation ; mais dans ses yeux presque constamment baissés sur son ouvrage on ne lisait ni trouble ni curiosité. Delorn désespérait.

—Elle ne m'aime pas. Elle ne m'aimera jamais, disait-il à lady Drummond.

—Je n'en sais rien, lui répondait sa confidente, devenue son amie.

Il fallut plus de dix jours au Pétrel pour rallier Édimbourg. Une semaine plus tard, on relevait à l'horizon l'île de Cézambre. Le jour baissait et sur la mer bleue les vagues déroulaient leurs crêtes argentées.

—Demain matin nous serons au port, dit Delorn adossé au bastingage à Mlle Darcy, seule en ce moment sur le pont.

— Sans accident, grâce à vous. Ce que c'est pourtant ! On risque parfois de se noyer en vue d'une plage et l'on franchit des centaines de lieues sans courir le moindre danger, repondit Hélène avec un sourire malicieux. Ne pensez-vous pas, monsieur Delorn, que vous pouvez maintenant me délier de ma promesse de ne rien dire à mon père et lui permettre de vous remercier ?

—Je vous en prie, mademoiselle, ne dites rien.

—Savez-vous que la position que vous me faites est fort embarrassante pour moi ?

—Attendez jusqu'à demain soir. Je serai parti.

—Vous êtes fier, monsieur Delorn, et la reconnaissance vous pèse étrangement.

—Pas plus qu'à vous, mademoiselle.

—Notre situation n'est pas la même.

—Je le sais..., mais est-il généreux à vous de me le rappeler ?

—Vous ne me comprenez pas.

—Pardon, mademoiselle ; je comprends qu'il vous est pénible de m'avoir une obligation, si légère fût-elle, à moi, à un homme que vous considérez comme votre inférieur et qui s'estime, lui, trop payé par le bonheur qu'il a eu de vous être utile, par un mot de votre bouche, par votre main posée dans la sienne..., un pauvre fou qui rêvait, et...

Il se tut, secoué par une émotion profonde ; sa voix tremblait, son cœur battait.

Relevant lentement les yeux, Hélène le regarda.

—Qu'avez-vous donc rêvé, monsieur Delorn ?

—Je n'ose vous le dire.

—Et si je le savais ?

—Vous !

(A suivre)

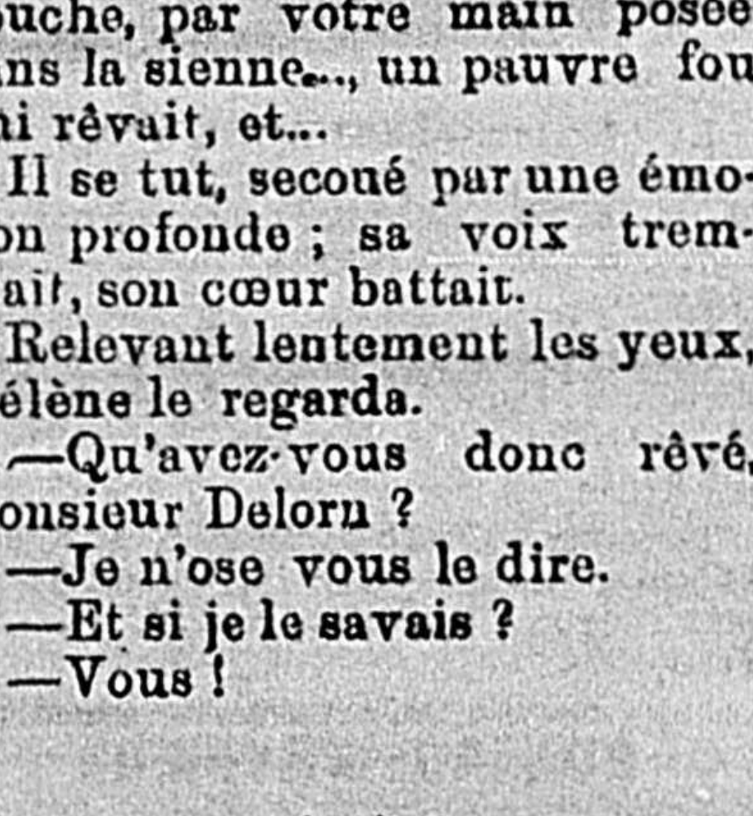

PIANOS, ORGUES ET MUSIQUE

ARTHUR LAVIGNE
Editeur de Musique, Importateur
—DE—

PIANOS ET ORGUES
Des meilleures manufactures, vendus à des
PRIX EXCESSIVEMENT MODIQUES
et à termes de paiement très faciles.

Orgues de $50 à $550

Pianos de $200 à $600

Pianos et Orgues de secondemain à louer ou à vendre à prix réduits

Pianos et Orgues réparés et accordés. Satisfaction garantie.
Musique nouvelle reçue toutes les semaines d'Europe et des Etats-Unis, au

NO 55, RUE LA FABRIQUE

Liniment Minard Guérit le Rhume, etc

Pierre à Moulange

LE SOUSSIGNE ayant fait un voyage en France, expressément pour faire l'achat de PIERRES A MOULANGE, informe les propriétaires de moulins qu'il vient de recevoir 2,000 morceaux de Pierre à Moulange choisie par lui-même et de qualité supérieure. Il a aussi engagé des hommes très compétents pour faire les moulanges, et il garantit satisfaction. Il vendra également cette pierre au morceau à ceux qui désireraient l'acheter ainsi.

E. A. LACROIX
Rue St-Antoine, Trois-Rivières
22 j—2m.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (la tempérance permettant le dimanche excepté) quitteront:

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M.	A. M.
8.30 Train mixte pour Richmond.	7.30 Malle de l'Ouest
12.00 Train Express rapide pour l'ouest	P. M.
P. M.	2.30 Train Express rapide de l'Ouest.
6.30 Malle pour l'ouest	
Pour l'Intercolonial	
A. M.	A. M.
7.30 Malle pour Campbelton.	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Train (accommodation via chaudière pour la Rivière du Loup	P. M.
P. M.	12.30 Malle de Halifax.
2.00 Malle pour Halifax.	
4.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	1.30 Malle de Campbelton
Pour le Québec-Central	
P. M.	A. M.
2.30 Train mixte pour St-Joseph.	10.30 Train Mixte de St-Joseph.
	P. M.
1.30 Express pour Sherbrooke.	2.30 Express de Sherbrooke.

12 février 1894.

A vendre

Centrifuge Danois

Les soussignés offrent en vente un excellent Centrifuge Danois, pouvant écrémer 800 livres de lait à l'heure. Il est en parfait ordre et n'a presque point servi. Elle a coûté $240.00. Il est prêt à être livré et n'a besoin d'aucune réparation. Nous le vendrons à bonne condition.

Ls. J. TARTE & Frère,
Le Cultivateur
9 mai—j.n.o. Montréal

DOCTOR'S SPECIAL

SELECTED AND RECOMMENDED FOR MEDICINAL USE

DOCTOR'S SPECIA

PURE OLD BRANDY

Prescribed by the Medical Profession of Europe for Invalids' use.

Ask your dealer for it.

Lawrence A. Wilson, & Co.,
Sole Agents, Montreal.

Vente à

Bon Marche

DE MARCHANDISES D'ETE
A COMMENCER
LUNDI, LE 18 JUIN

NOUS avons décidé d'offrir ce qui nous reste de notre importation du printemps et d'été, aux réductions suivantes

MANTEAUX

Tout notre stock de Manteaux, Gilets et Collerettes est offert à une réduction de 20 à 40 par cent.

ROBES

Robes de toutes sortes pour Dames et Enfants, 20 à 40 par cent de réduction.

ETOFFES A ROBES

Costumes fantaisie, 20 par cent d'escompte. Etoffes à Robes unies, 10 par cent d'escompte. Un lot spécial d'Etoffes à Robes de 30c pour 15c.

INDIENNES et SATINES

Toutes nos Indiennes, Satinés, Zéphirs, Mousselinettes, 10 par cent d'escompte.

MODES

Chapeaux français et anglais, 20 à 40 par cent. Chapeaux pour jeunes enfants, 20 à 40 par cent.

Pour argent comptant seulement

GLOVER, FRY & CIE

COTTAGE A STE-ANNE

A vendre à Ste-Anne du Nord, à 1 mille au-dessus de l'Eglise, une maison élégante, à trois étages, avec galeries, sursolage en pierres, munie d'appareils pour eau et closet avec hangar, étable et dépendances.

Le tout complètement fini en peinture, avec trottoir jusqu'à l'église, et communication journalière avec Québec par les chars.

Conditions faciles. S'adresser à

JOS. RICHARD
Sainte-Anne.
Ls. LECLERC, notaire,
18 j—1m. Québec

COMPAGNIE
—DES—
MOULINS A PAPIER
DE MONTREAL
(Moulins à Papier du St-Laurent)

Manufacture et vente de Papier à Livres, Papier Teinté, PAPIER No 3 A JOURNAUX, PAPIER COLORE POUR AFFICHES

Papier manille blanchi et écru, Papier brun d'emballage de paille.

Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrats. Demandez les échantillons et les prix avant de donner vos commandes.

BUREAUX ET MAGASINS

584 a 588, rue Craig,
MONTRÉAL
Téléphone No 2698 Boite P. O. 1133
15 nov. 1892—1an

AN IDEAL FAMILY MEDICINE

For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.

RIPANS TABULES act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use. May be obtained by application to nearest druggist.

RIPANS TABULES

Revision des stocks de banqueroute

NOUVELLE REDUCTION

A commencer lundi, le 28 mai, nous offrirons à 50c dans la piastre la valeur de $18,000 de serge noire, tweed à habillement et à pantalon, cachemire noir et de couleur, étoffe à robe, imperméable pour dames et messieurs et une foule d'autres choses ; cela ne durera pas toujours. Au public d'en profiter. La vente aura lieu dans l'ancienne manufacture de Dumas, Dumas & Cie, 302 et 304 rue St-Joseph, voisin de MM. Gauthier et Frère, près de la Congrégation de St-Roch.

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY
GUERISSENT

La grippe, Epuisement nerveux, Débilité générale et tous les maux de tête eussent-ils 25 ans d'existence

Monsieur A. L. Dupont le populaire comptable, 602 rue St-Urbain, Montréal, dit "C'est pour moi un plaisir infini d'attester le bien immense qu'a opéré en moi l'usage des Pilules Violettes Humphreys. Employé depuis quinze ans comme comptable dans un grand établissement, je commençais à travailler tôt le matin et finissait tard le soir, de telle sorte que ma santé a été complètement ruinée. J'avais perdu mon robuste appétit et mon énergie d'autrefois. Je fait je crois que toutes les maladies imaginables avaient fondu sur moi. Pour comble de malheur j'étais journellement depuis 25 ans en proie à de terribles maux de tête, et c'est dans ce triste état que j'ai été atteint de la grippe. J'ai essayé différents remèdes avec peu ou point de résultat. Les remèdes des docteurs ne m'apportaient aucun soulagement. J'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé lorsqu'une dame de mes amis me persuada d'essayer les Pilules Violettes de Humphreys. Pour piquer au plus court je dirai de suite qu'elles ont agi sur moi d'une manière miraculeuse, et à mon grand étonnement les maux de tête dont j'étais le martyr depuis 25 ans ont disparu comme par enchantement. La première boite que j'ai prise m'a convaincu de leur efficacité. J'ai pris 7 boites en tout. Voilà 4 mois que j'ai essayé ces pilules vraiment miraculeuses et je suis maintenant un tout autre homme. La disparition des maux de tête dont je souffrais depuis 25 ans est pour tous mes amis et connaissances qui savaient si bien mon état de santé, que j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans succès et que j'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé, une source *toujours nouvelle d'étonnement. Dans mon opinion* les Pilules Violettes de Humphreys sont inappréciables et je les recommande fortement aux personnes qui souffrent de la grippe, d'épuisement nerveux, de débilité générale ou dont la constitution est ruinée." Les Pilules Violettes Humphreys sont en vente dans toutes les pharmacies ou par la J. D. Humphreys Medecine Company. Dépôt à Québec : No 723 rue Saint-Valier. Téléphone 127. Commandes promptement livrées dans les différentes parties de la ville.

L'HUILE D'OLIVE VIERGE
DE BARI, (ITALIE)
MISE EN BOUTEILLES ET EN BIDONS PAR
L'Union Sardiniere du St-Laurent

est reconnue aujourd'hui par les amateurs, pour la meilleure qu'il ait dans le marché, tout en étant la moins dispendieuse

Elle se détail aux prix suivants :

Grande Bouteille	65 cts
Demi-Bouteille	35 "
Quart de Bouteille	25 "
Bidon, demi-gallon (mesure imp.)	$1 65 "
Bidon d'un gallon, (mesure imp.)	3 25 "

En vente chez les Epiciers suivants:

C. O. Simard, rue St-Jean.
A. Grenier, rue St-Jean.
J. A. Moisan, rue St Jean.
J. B. Côté, rue St Jean.
Jos. Bussières, rue d'Aiguillon.
Elz. Turcotte, rue Desfossès.
P. Richard, rue Des Jardins.
P. L. Turgeon, place du marché Finlay.
Chs Martel, rue Couillard.
Louis Mercier, rue St Paul.
L. N. Bergeron & Cie, rue St Joseph.
Etienne Sylvain, rue Du Pont.
J. E. Livernois, rue St Jean.
M. J. Boivin, Pointe Lévis.

Dépôt pour le Commerce de Gros au Bureau de la Compagnie

Nos 118 et 120 rue St-Paul, Québec
7 juin—1m 3fs D. S.

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS

CHAPEAUX
DE
Tous les meilleurs manufacturiers
JUSTEMENT RECUS
A Bas Prix
— AUSSI —
IMPERMEABLES EN TWEEDS GARANTIS POUR DAMES ET MESSIEURS

ESCOMPTE SPECIAL SUR COMPTANT

C. R. RENFREW & CO
37, rue Buade,
Ville, Québec

MALADIES DES YEUX
DR W. BEAUPRE
OCULISTE
58, RUE ST-LOUIS, QUEBEC.
De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York
HEURES DE BUREAU : 9 heures à 1 h. p. m.

Heures de bureau - 8 h. a. m., à 9 h. p. m.
A. A. LANTIER, DENTISTE
69 Rue St-Jean, Québec
TELEPHONE { Bureau 1021 / Résidence 421 }
On administre le gaz végétal
1 oct.—1an.

ARGENT A PRETER

$25,000.00 à prêter sur immeubles
Hypothèques & débentures

S'adresser à
C. A. LAFRANCE, notaire,
Bureau 75 rue St-Pierre
(Bâtisse de la Banque Nationale)
8 j—1m. Résidence 411 rue St-Jean.

TOUS LES MALADES LE SAVENT

Demandez à des malades quelconques s'ils connaissent ce que sont que les remèdes sauvages composés d'herbes et de racines de J. E. P. Racicot. Vous ne recevrez jamais une réponse défavorable, car tous les malades sont unanimes à déclarer que ces remèdes sauvages guérissent les maladies qui avaient été déclarées comme incurables. Tous les jours nous sommes témoins de guérisons tout à fait étonnantes, opérées par ces précieux composés de racines. On ne peut nier que ces remèdes guérissent complètement et radicalement la maladie de foie, la faiblesse, la perte de sang la consomption, (prise au début), la toux, les bronchites, le catarrhe, la névralgie, la dyspepsie, les rhumatismes, la chute des cheveux, les vers, surtout le ver solitaire, la constipation, l'hydropisie, le retranchement d'urine, les douleurs dans les reins ou les côtes, le mal de matrice, (Beau mal), dérangement, et toutes les maladies qui sont propres aux personnes du sexe, les mauvaises maladies, les plaies, les cancers, le rifle, les dartres, les coupures, les enflures de toutes sortes, la paralysie, les étourdissements, l'épilepsie, les crachements de sang, la perte d'appétit, le manque de sommeil, les fièvres de toutes espèces, et tout le cortège de souffrances attestées à la nature humaine. Si vous ne voyez pas dans cet exposé la maladie qui vous fait souffrir, ne vous découragez pas pour cela, rendez-vous à Québec et informez-vous de M. Racicot s'il n'a pas de remèdes pour votre cas. Si par hasard vous demeurez trop loin et que vous ne puissiez y venir, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du gros sauvage chez

J. E. P RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

Liniment Minard guerit In flammation du pis des vaches

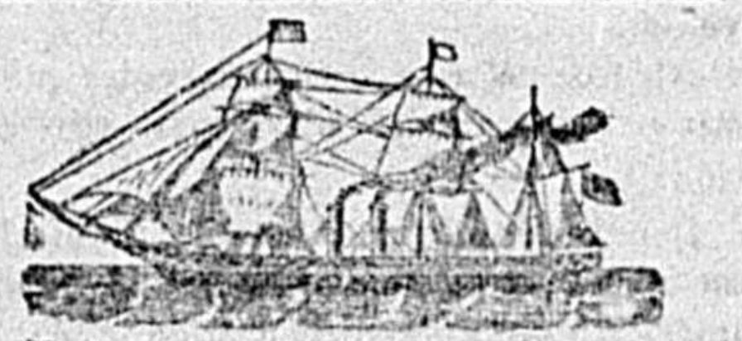

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1894—Arrangements d'été—1894

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments étanche, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service de la Malle entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal.	De Québec
19 avril	Sardinian	5 Mai	6 Mai
26 "	*Laurentian	12 "	....
3 mai	Parisian	19	26 "
10 "	Mongolian	26	27 "
17 "	*Numidian	2 Juin	....
24 "	Sardinian	9 "	10 Juin
31 "	*Laurentian	16 "	....
7 juin	Parisian	23 "	24 Juin
14 "	Mongolian	30 "	1 Juillet.
21 "	*Numidian	7 Juillet	....

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC
Cabines .... $50.00 à $100.00
Intermédiaires .... $30.00 à $35.00
Entrepont $24.00

Tous les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des passagers à toute heure du jour et de la nuit. Salle de musique et fumoir sur le pont-promenade. Les salons et cabines sont chauffés à la vapeur.

L'astérique après le nom du steamer indique que ce steamer n'arrête pas à Québec, Rimouski ou Londonderry.

De *Laurentian* ne prend que des passagers de cabine en traversant en Europe.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
14 avril	Austrian	5 mai
21 "	Rosarian	12 "
2 mai	Brazilian	23 "
12 "	Monte Videan.	2 juin
26 "	Austrian	16 "

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
10 avril	Sarmatian	2 mai
19 "	Pomeranian	8 "
26 "	Hibernian	15 "
3 mai	Canadian	22 "
10 "	Buenos Ayres.	29 "
17 "	Sarmatian	6 juin

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Billets de retour, bons pour douze mois, émis à taux reduits.

On ne peut se procurer de lits sans payer pour.

Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.

Les steamers pour Liverpool doivent laisser Québec à 9 h. a. m., le jour annoncé pour le départ.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE
Agents

17 mai 1894

Pilules Indiennes de Larose
— POUR —
Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE
FRELIGHSBURG, P. Q.
En vente chez tous les pharmaciens
20 avril 1894—1an Q. H

Assurez votre propriété à la
COMPAGNIE D'ASSURANCE PHŒNIX
DE HARTFORD
J. G. BRUNEAU, *Agent à Québec*
Bureau : 65, rue St-Pierre, Basse-Ville
Téléphone 816

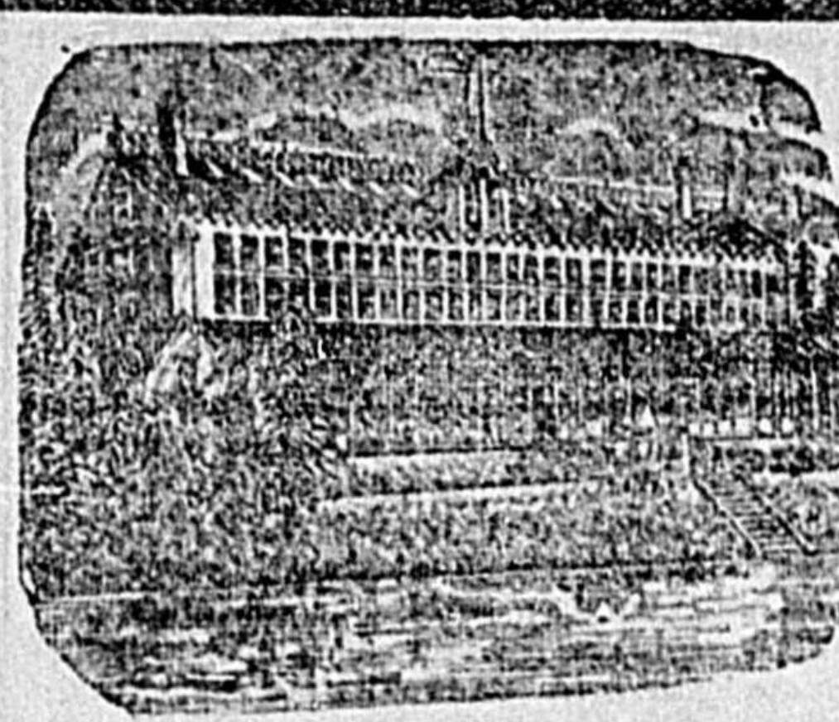

Hotel des Sources de St-Léon

PLACE D'ETE

La Saratoga du Canada,
Sources de St-Léon, Québec

Cet établissement est ouvert au public depuis le 4 juin.

On facilitera tout spécialement toutes sortes d'amusements, tels que billards, quilles, croquet, lawn-tennis, chaloupes, etc.

A ceux qui souffrent de rhumatisme, névralgie, indigestion, débilité générale, etc., etc., les sources salines qu'il y a près de cet hôtel offrent une guérison certaine. Prix, de $8.00 et plus par semaine, suivant la chambre louée.

On a érigé un pont traversant la Rivière du Loup, reliant ainsi les terrains de l'hôtel à un magnifique parc situé vis-à-vis les sources.

Corps de musique au service de l'hôte pendant la saison. Grand bal tous les samedis soirs. Des omnibus seront à Louiseville, pour la commodité des hôtes, à l'arrivée des trains de Montréal, Québec et Toronto. Pour plus amples détails, s'adresser aux sources St-Léon P.Q

C. E. A. LANGLOIS, Gérant.

16 juin—2m.

Bons
Meilleurs
Supérieures

" LE MOM DIT L'HISTOIRE "

Sont les mots dont on se sert pour exprimer les degrés comparatifs du mérite. Les allumettes E. B. EDDY sont au dessus de toute comparaison

Les allumettes Supérieures sont celles de la

E. B. EDDY

DEMANGEAISON DE LA PEAU
EN TROIS APPLICATIONS
LA POMMADE SOLARI
Guérit les démangeaisons de la peau, même les plus accentuées
En vente partout. Prix 50c la boite. Dépôt général à la
PHARMACIE LARUE
Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec
13 sept.—1an 3f.p.s.

A LA
Feuille d'erable
VENTE EXTRA IMPORTANTE!!!

SANS RESERVE

Cette grande vente, commencée LUNDI, LE 2 AVRIL, sera certainement la plus importante qui sera faite à Québec, ce printemps et se continuera toute la saison, vu que les soussignés abandonnent définitivement le commerce dans le cours de l'année.

PAS de DECEPTION

Venez et soyez convaincus du bas prix, et des avantages que nous offrons d'ici au au 1er janvier 1895.

Les acheteurs les plus difficiles seront étonnés, en même temps que satisfaits.

Lisez plutôt et donnez toute votre attention à la liste de quelques prix que nous vous donnons.

200 pièces d'étoffes à robes depuis 6c en montant, 50 pièces de cachemire couleur à 25c, valant 45c. Etoffes à manteau 50c, 75c et $1.00.

Bas de laine 7, 8, 10 et 15c la paire. Articles de fantaisie pour cadeau à 50 pour cent de réduction.

200 PAIRES DE RIDEAUX
50, 75, $1.00, $1.50 et $2.00 la paire

Nous devons ajouter plusieurs lignes de marchandises qui ne sont pas mentionnés plus haut que nous vendons dans plusieurs cas au dessous du coût de la manufacture.

VENEZ DE BONNE HEURE

Souvenez-vous qu'une occasion comme celle-ci ne se renouvellera pas dans cette saison. Vente tous les jours.

BRUNET, LAURENT & CIE
ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

TELEPHONE 978

AMUSEMENTS

Academie de Musique

University Concert Co

Sous le patronage distingué des officiers et des membres du Q. A. A. A.

DEUX SOIRS SEULEMENT

Jeudi, 12 juillet
Vendredi, 13 juillet

Admission : 50 & 25c. Galerie, 15c
Pas de matinée
9 juillet.

EDITION DU SOIR
5 HEURES

ANNONCES NOUVELLES

Eau de melisse des carmes—J. E. Livernois.
Avantage—F. Simard.
Une seconde chance—Z. Paquet.
Championnat de la crosse—Geo. Brownrigg.

VENDREDI, 13 JUILLET 1894

A OTTAWA

Ottawa, 13.

Dans son témoignage devant le comité, l'entrepreneur St-Louis a déclaré nettement, à la face de l'honorable M. Haggart, que le coût excessif des travaux du Pont Curran dépendait de la mauvaise administration de son département. Le ministre est furieux de cette attaque directe.

M. Villeneuve, un autre employé de l'entrepreneur St-Louis, a été entendu comme témoin hier, et a fait des révélations toutes nouvelles, en disant que son patron faisait son profit sur la différence entre les prix qu'il payait aux hommes et ceux que le gouvernement lui payait.

Ainsi, il payait $3 par jour aux contremaîtres et en touchait $4 ; il faisait un profit de 85 cents par journée de journalier, et $2 pour le travail de nuit. Il donnait $3.75 aux tailleurs de pierre, de jour ou de nuit, et retirait du gouvernement $6 pour le jour et $9.20 pour la nuit.

—M. Tarte a porté hier des accusations contre trois juges de la province de Québec : les honorables MM. Bossé, Tellier et Ouimet.

Il a parlé avec beaucoup de calme et d'éloquence pendant près de deux heures.

L'accusation contre le juge Bossé porte spécialement sur la conduite de ce dernier dans le procès intenté contre M. Tarte par Thomas McGreevy et dans le célèbre procès intenté contre l'honorable M. Mercier.

M. Tarte a dit qu'il ne croit pas que le juge Bossé soit vénal, mais qu'il se laisse entraîner par la passion politique. Les faits qu'il a cités ont produit une impression pénible sur la chambre.

Le juge Ouimet est accusé par M. Tarte d'avoir chargé dix piastres par jour pour frais de voyages chaque fois qu'il a siégé à Montréal. Or ce juge demeure à Montréal, et par conséquent il a fait payer par le trésor public sous de faux prétextes un montant considérable. La même accusation a été portée contre le juge Tellier. Ce dernier a chargé six piastres par jour pour 271 jours. Or, d'après un calcul qui a été fait devant la chambre, il est radicalement impossible qu'il ait pu siéger au-delà de 175 jours. De sorte que même sans enquête on arrive à la conclusion sûre que $600 au moins ont été chargées au trésor public sous de faux prétextes.

Le premier ministre ne paraît pas décidé à accorder l'enquête, bien que l'opinion publique la réclame à grands cris.

M. Tarte a formellement déclaré que ces accusations ne sont pas les seules qu'il ait à porter contre les juges et que, si l'enquête est accordée, il se réserve le droit de citer devant la commission les autres juges dont il n'a pas parlé hier.

Sir John Thompson était visiblement mal à l'aise quand il a répondu à M. Tarte. Il paraissait comprendre que le système en vogue dans notre province n'est pas tolérable.

MM. Laurier, Girouard et Amyot ont successivement porté la parole.

—La session, selon toute probabilité, ne finira que vers la fin de la semaine prochaine.

—L'affaire Turcotte sera discutée devant la chambre cette après-midi.

—Des révélations foudroyantes ont été faites dans les trois dernières séances du comité des comptes publics.

Deux témoins ont juré que des montants ont été souscrits pour l'élection de Vaudreuil provenant des vols perpétrés dans la construction du pont Wellington.

—L'amendement McCarthy sur les écoles séparées sera soumis lundi prochain à la chambre.

Le scandale du pont Curran

Le sens caché de cette sale affaire

MECONTENTEMENT DES TORIES ANGLAIS

AVEU DE LA "GAZETTE"

Grognement tardifs du "Star"

Montréal, 13 juillet.

Au fond de la ténébreuse affaire du pont Curran, se trouve, ne le dissimulons pas davantage, la question de race. M. St-Louis se prétend sacrifié tout comme l'ingénieur Parent, à cause de sa nationalité. Le ministre des chemins de fer et ses employés supérieurs, anglais comme lui, cherchent à se sauver aux dépens des subalternes d'autre race.

Ce sentiment, étouffé jusqu'ici, commence à se faire jour. On le voit par le ton des journaux. La *Presse* tient pour M. St-Louis. Les tories anglais, alarmés de la tournure prise par l'enquête depuis quelques jours, commencent à trépigner. Le ministre Haggart cherche à enfoncer M. St-Louis; celui-ci l'accuse en face d'incurie et de négligence, et dit que c'est son département qui est responsable si le pont Curran coûte double prix.

La *Montreal Gazette* laisse échapper un pénible aveu, qui trahit le fond de sa pensée :

"En même temps que l'enquête s'avance, disait-elle hier, les affaires du Pont Wellington prennent un pire aspect. Et cela peut encore s'empirer si les derniers témoignages ne sont pas détruits. Le gouvernement *a créé dernièrement quelques précédents maladroits, dans des cas où le trésor public avait subi des atteintes.*"

Ce qui veut dire en bon français : "Bande d'ingrats ! Après toutes les chances que nous vous avons données, vous ne voulez pas nous laisser échapper à notre tour !"

A quels précédents en effet la *Gazette* fait-elle allusion, sinon aux affaires Caron, Langevin et Turcotte ? Elle reproche au parti d'avoir laissé échapper ces accusés, tous de race française. Elle a approuvé tout cela elle-même ; mais ce sont de mauvais précédents maintenant que l'enquête du Pont Curran, dirigée contre les Canadiens-Français, se retourne contre le ministère lui-même.

Le *Star* d'hier faisait une sortie brûlante contre l'entrepreneur St-Louis pour avoir jeté ses papiers au feu, et en même temps l'organe tory laissait échapper sa mauvaise humeur contre le gouvernement en ces termes :

"Le gouvernement savait à quelle espèce d'homme il avait affaire, et directement ou indirectement il a bénéficié des vols énormes commis à même ce contrat. Les ministres s'imaginent-ils que les Canadiens sont disposés à toujours se laisser acheter avec leur propre argent ? Si le parti conservateur n'a pas d'autre moyen de se maintenir, il est grand temps que les honnêtes gens sortent de ses rangs."

La mauvaise humeur des tories se manifeste également dans d'autres articles du *Star*. Le gouvernement y est malmené pour sa manie d'amener ses grosses mesures à la fin des sessions ; le *Star* intitule cela : "*Express train parliament.* Le parlement en train-éclair". Le même journal demande aussi s'il n'y a pas d'autre moyen de gaspiller l'argent du public que de dépenser $120,000 d'un coup pour faire promener la Commission de prohibition. Mais ! bons tories, c'est vous qui l'avez voulu en 1891, lorsque M. Foster, pour se sauver, a inventé cette blague de commission ambulante. Les libéraux vous ont alors prédit ce qui arrive, et vous n'avez pas voulu les croire. La chaîne du parti vous tenait par le milieu du corps !

Nouvelles de Montréal

TENTATIVE DE SUICIDE D'UNE FEMME

LE CONSULAT FRANÇAIS

Un voleur poli et audacieux

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 13.

Vers 9 heures du soir, mercredi, une femme sortait en courant du cabaret de M. N. Paquette, 46 rue Bonsecours, s'engageait dans la rue du Champ de Mars, poursuivie par un grand nombre de badauds, et se mettait en devoir de traverser le Champ de Mars, où le constable Markey lui mettait la main au collet. Au poste central de police où elle fut conduite, on apprit au lieutenant Watson que la malheureuse avait avalé du vert de Paris en buvant un verre de bière. Les lèvres de cette femme étaient en effet pleines de ce poison. Le lieutenant de police fit venir la voiture d'ambulance de l'hôpital Général où on eut beaucoup de peine à la transporter, attendu qu'elle se débattait avec rage.

Après son départ, on a reconnu qu'elle était arrivée de Sorel il y a un an, se nommait Marie Louise Lavallée, épouse séparée de M. J. D. Dauphinais, et âgée de 28 ans.

Selon M. Paquette elle s'est fait servir un verre de bière dans lequel elle a vidé un paquet de vert de Paris, puis s'est mise à boire le tout ; mais il lui a ôté le verre des mains avant qu'elle ait pu absorber plus de la moitié de son contenu.

A l'hôpital on a employé la pompe stomacale et l'on a reconnu qu'elle n'avait pas absorbé de poison. Ce n'est pas la première fois que la malheureuse se porte à de tels attentats : il y a neuf mois, le constable qui l'a arrêtée, hier, l'empêchait de se jeter à l'eau.

Elle comparaîtra en cour de police pour y répondre à l'accusation de tentative de suicide.

—M. Duchatel de Montrouge, chancelier du consulat français à Rotterdam a été nommé vice-consul et chancelier du consulat général à Montréal.

M. Kleczkowski s'est loué une résidence au No 20 rue Sainte-Famille.

—Un vol considérable vient d'être commis chez Mme A. B. Archambault, femme du greffier du bureau des licences, rue St-Hubert.

C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années qui, voyant la porte ouverte, s'est introduit dans la maison, est monté à la chambre de Mme Archambault et s'est servi dans les écrins.

Détail piquant : Mme Archambault a vu le voleur descendre l'escalier. Il lui a même dit bonjour en anglais. Croyant que l'audacieux voleur était un ami de quelqu'un de la maison, Mme Archambault le laissa filer. Les voisins déclarent qu'ils ont vu le même jeune homme essayer d'ouvrir la porte de plusieurs résidences de familles en villégiature. Les bijoux enlevés par le filou valaient $300.

Une heure après la visite du voleur chez M. Archambault, un jeune homme sonna chez M. Auguste Grundler, avenue du Collège McGill et demanda à voir Mme Grundler. Il lui présenta un paquet en disant :

—Voici des bijoux que votre mari vous envoie ; c'est vingt-cinq dollars.

Madame Grundler répondit à l'inconnu :

—J'ai ici tous mes bijoux. Si mon mari veut faire des achats, revenez quand il sera ici.

Pendant ce temps, Madame Archambault avait fait avertir la police.

Le sous-chef Carpenter, de la police provinciale, mis au courant du vol, de son côté, se disposa aussitôt à rechercher le voleur. Il découvrit qu'un jeune homme, répondant au signalement donné du filou, était allé chez le bijoutier Auerbach, de la rue Ste-Catherine, et y avait offert en vente une quantité de bijoux. Il en demandait $25. M. Auerbach, soupçonnant quelque chose de louche, répondit qu'il acceptait le marché, mais qu'il lui fallait aller chez le voisin quérir de l'argent, puis il sortit pour appeler la police. Le voleur, ayant des doutes à son tour, prit la fuite, laissant son paquet de bijoux sur le comptoir. Dix minutes après, le sous-chef Carpenter réclamait à M. Auerbach la boîte déposée chez lui et bientôt Mme Archambault rentrait en possession de ses bijoux. Le voleur court encore.

M. WIMAN LIBÉRÉ SOUS CAUTION

New-York, 13.

Le juge Barrett, de la Cour Suprême, vient de déclarer qu'il existe un doute raisonnable dans l'affaire d'Erastus Wiman. Donc en attendant que la Cour statue sur la demande d'un second procès, faite par les avocats de M. Wiman, l'accusé pourra sortir de prison sous caution.

L'Exposition

Le comité des finances a décidé hier soir de recommander au conseil de ville de ratifier l'arrangement survenu entre le maire et la compagnie d'Exposition.

Ce rapport sera sans doute adopté par le conseil ce soir.

Courrier de la Malbaie

12 juillet, 1894.

Nous voilà revenus à la Malbaie, comme l'an dernier et d'autres années passées ! A chaque retour du gai soleil de mai, nous nous mettons en frais de projets pour la saison suivante :

—Si nous allions visiter quelque plage américaine, ou bien respirer l'air des montagnes ? — Moi, j'aimerais un été au bord d'un beau lac tranquille. — Mais non, pourquoi nous éloigner de la ville ? Pourquoi fuir un soleil qui ne nous caresse que quelques semaines ? Oui, nous resterons à Québec......à moins cependant que nous n'allions faire la pêche dans la Métapédia. — Il y a bien aussi le Lac St-Jean, dont on dit merveille ; et si, par exemple, on voulait quelqu'illusion de la mer, pourquoi ne pas aller jusqu'à Gaspé ?

Et alors, on s'informe des lignes de vapeurs, des prix des chemins de fer ; on achète des indicateurs ; on nous surprend rêvant devant des annonces d'excursions fantastiques. Un vilain chromo représentant quelqu'arche de Noë circulant sur un fleuve vert serin, bordé d'arbres bleus cobalt, nous donne des frissons de plaisir. Une locomotive en mouvement, jetant un cri aux voyageurs, nous plonge dans des bonheur.

Chaque jour, le soleil accentue son ascension dans le ciel lumineux ; et chaque jour il éclaire un nouveau projet. La fièvre du départ s'empare de nous. Les itinéraires succèdent aux itinéraires. La Terrasse est devenue trop fréquentée : la foule nous cache notre St-Laurent. Les rues se font atrocement désertes. Le Château-Frontenac n'ouvre ses portes qu'à des têtes inconnues, et dans son café qui vient de s'ouvrir, les glaces tournent en liquides à peine parfumés. Les magasins sont dégarnis et les nouveautés du printemps sont des choses du passé. L'atmosphère est trop lourde, l'horizon trop borné.

Bref, nous étouffons. Nous emballons, nous nous embarquons, et nous voilà !

Mais où donc allez-vous ? Où ? La belle question ! Au seul endroit qui vaille que l'on se déplace ; là où la mer est si bleue que le ciel est moins bleu ; là où la Baie s'étale en courbes idéales ; là où les collines ont des airs modestes de montagnes ignorées ; là où les arbres vous saluent au passage ; là où les champs ont mille fleurs, où le son de la cloche vibre plus doucement, où les oiseaux volent plus légèrement ; là enfin où l'on devient soi-même plus bienveillant et plus aimant. Cela ne peut-être qu'à la Malbaie, comme l'an dernier et tant d'autres années passées !

Et voilà comment, après mille projets inspirés par le désir de changer, de voir du nouveau, nous revenons tout simplement, sans presque nous en rendre compte, dans ce petit vieux coin auquel nos cœurs sont restés rivés par une longue chaîne de souvenirs.

Ah ! ce pèlerinage aux souvenirs que l'on fait en arrivant ici n'est pas sans émotions !

Depuis des siècles, il semble, la Malbaie est restée la même ; et malgré le courant américain qui s'accentue chaque année, elle conserve sa primitive simplicité. Elle ne fait pas un pas dans ce que l'on est convenu d'appeler le *mouvement*, mais qui en somme n'est que la tendance à *s'uniformiser*, et le renoncement à toute individualité dans les idées, les goûts, les habitudes et les sentiments. Et les gens ? Dame ! Ils sont comme le village qu'ils habitent, hospitaliers et bons ; et l'on se sent pris d'un grand sentiment de mélancolie en revoyant les vieux quand l'on songe à tout ce qu'ils emporteront dans leur dernière demeure.

⁂

Nous ne voudrions pas cependant que vos lecteurs s'imaginent que nous vivons ici en pleine sauvagerie. Car la Malbaie a emprunté à la civilisation beaucoup de ses ressources. Ainsi, trois ou quatre fois par semaine, on y fait son marché, sans quitter son balcon.

De grandes charrettes remplies de choses excellentes circulent de grand matin dans le village. De petites corbeilles contenant des œufs bien frais ; des paniers pleins de salade frisée; de petits buffets à tiroirs garnis de délicieux beurre ; de grands cartons remplis de fleurs, et tout cela bien enveloppé, recouvert de fine toile tissée dans le pays.

Le cheval qui tire tout cet approvisionnement d'été, est une bonne bête qui ne va que le pas, de peur de déranger l'ordre de l'étal ambulant. La marchande assise en arrière promène avec orgueil ses yeux sur les pivoines roses qui se mêlent à la petite chicorée. Elle range ses bâtons de rhubarbe qui ont la raideur des gendarmes ; elle suppute la vente de quelques petits quartiers d'agneau bien gras ; elle recompte son régiment de tasses remplies de fraises des champs. Et pendant ce temps les petits poulets caquettent dans leur boîte : le véhicule mal huilé craque à chaque tour de roue, et la vendeuse crie alternativement : woh ! woh ! marche donc ! ! !

Et le touriste flânant devant sa porte s'arrête charmé, et achète ce qu'on lui offre, autant pour obéir à ses instincts poétiques que pour satisfaire sa gourmandise !

⁂

Nous avons aussi les magasins Warren qui rappellent les entrepôts de la Cie de la Baie d'Hudson dans l'Ouest. On y trouve de tout, ce qui est ruineux pour les petites bourses. Mais enfin l'on retire toujours quelque plaisir de ces achats multipliés ; et de tous les défauts, la prodigalité est, dit-on, celui qui est le plus utile aux autres. Du moins, c'est ce que prétendent messieurs les fournisseurs.

Parmi ces derniers, nous ne voulons pas oublier de mentionner un des plus anciens et des plus célèbres : M. Maltais, qui est aussi agent de la Cie du Richelieu. Chaque année, nous le retrouvons un peu plus maigre, un peu plus sec, mais avec la même activité infatigable qui lui permet d'être partout à la fois : chez lui, sur la colline, où il a une superbe propriété et des champs qui font sa richesse; au village où s'occupe de ses clients—et surtout au quai où jamais un bateau ne s'est permis d'aborder sans qu'il y fût.

M. Maltais n'est ni un agent ordinaire, ni un marchand comme on en voit plusieurs, ni un cultivateur comme il y en a beaucoup. C'est de tout cela un peu, mais surtout c'est Maltais, un fanatique de la Malbaie, qui se frotte sans cesse à toutes les classes de l'échelle sociale américaine sans y perdre son vieux fonds de simplicité et de politesse bien française.

⁂

Nous voudrions vous dire quelque chose du courant mondain. Hélas ! Il n'est pas encore bien accentué. C'est qu'il manque pour le lancer, paraît-il, ce dont on ne peut absolument pas se passer, un peu d'élément masculin. Cependant nous ne savons pas si nous devrions admettre cela, puisque l'on a donné l'autre soir chez mesdemoiselles Schenck une soirée charmante où il n'y avait d'autres invitées que des jeunes filles. Elles étaient trente environ qui ont joué des charades, fait de la musique, dit des vers et dansé avec entrain. Il était déjà tard quand cette joyeuse réunion s'est dispersée ; et l'on nous a raconté que c'était un joli tableau de voir ces petits groupes de robes blanches et roses, éclairés par des lanternes, descendre la colline ou regagner le *ridge* à travers les arbres, dans l'épaisseur de la nuit.

En attendant que la saison batte son plein, on se voisine beaucoup et d'une manière fort agréable. Le fait est que l'existence que nous menons ici semble si douce, que parfois dans les moments de calme complet, de bonheur paisible, nous nous surprenons à chercher, dans notre vie passée, quelles sont les tristesses et les angoisses qui nous ont mérité les beaux jours actuels.

COSMOPOLIS.

A TRAVERS LA VILLE

Les taches du soleil, les aurores boréales et l'aiguille aimantée

Le soleil traverse actuellement une période d'activité et d'agitation extraordinaire : sa surface est couverte de taches nombreuses aux formes des plus capricieuses et quelquefois des plus fantastiques. Samedi dernier, j'observais au télescope quatorze groupes de taches, et avant-hier 11 juillet, j'en comptais seize.

Les taches que j'ai observées au télescope depuis quelques jours semblent indiquer de violentes perturbations dans l'astre du jour. Plusieurs de ces taches sont traversées par des filaments lumineux auxquels on donne le nom de *ponts*. Ces filaments se projettent avec un vif éclat sur le fond noir du noyau de la tache. D'autres sont entourées de courants lumineux dont les spirales semblent accuser un mouvement giratoire ou tourbillonnaire des plus violents.

Samedi dernier, pendant que j'observais avec une attention toute particulière un groupe de taches remarquables, je m'aperçus que l'une d'elles changeait de forme et d'aspect sous mes yeux. Je notai avec précision l'endroit où elle était située et en fis un croquis à la hâte ; une demie-heure après, cette tache était complètement transformée et un jet lumineux ou *pont* qui n'existait pas avant la traversait presque entièrement ! ! ! Quel gigantesque bouleversement s'était opéré ? Quel ouragan formidable avait passé sur cette région ? C'est ce que notre imagination ne saurait concevoir.

Cette agitation dans le soleil produisant généralement des perturbations magnétiques et électriques sur notre planète, je m'empressai d'examiner mon appareil magnétique et je constatai immédiatement que l'aiguille aimantée était agitée d'un tremblement qu'on pourrait appeler nerveux, convulsif ; par moments l'aiguille était complètement affolée, c'était de l'épilepsie ! Le soir et toute la nuit, de magnifiques aurores boréales que tous ont pu admirer, illuminaient le firmament, et cela avec une telle intensité qu'il était difficile d'apercevoir à l'œil nu les étoiles de première grandeur.

Que faut-il penser de cette coïncidence entre la transformation d'une tache solaire, la perturbation de l'aiguille aimantée et l'apparition d'aurores boréales, et tout cela presque simultanément ? Y a-t-il véritablement relation entre ces différents phénomènes ? Plusieurs grands savants, tels que M. Farge, président du bureau des longitudes, Camille Flammarion, Loestromm, répondent dans l'affirmative. Ces phénomènes ont été observés un si grand nombre de fois qu'il est presque impossible aujourd'hui de douter que nos orages électriques et magnétiques n'aient pour cause les taches du soleil.

A. PH. ROY.

SPORT

La crosse

Les journaux de Montréal ne cessent de gouailler nos *boys* au sujet de leur défaite par les *Shamrocks*. Il n'y a vraiment pas de quoi. D'abord les *Shamrocks* n'ont pas agi loyalement en acceptant des *seniors* dans leurs rangs lorsqu'ils se mesuraient avec un club intermédiaire, et ils devraient se rappeler que même leurs *seniors* ont remporté une veste à nulle autre égale l'an dernier à Ottawa : en 15 minutes de feu ils avaient trouvé moyen de perdre 7 parties. Comme on le voit, ce sont de ces accidents qui arrivent à tout le monde, même aux Montréalais. S'il fallait d'autres preuves, nous pourrions encore citer la défaite humiliante que nos *boys* ont infligée aux M. A. A. A., il n'y pas longtemps.

D'ailleurs, nos *boys*, loin de se décourager, n'en travaillent que plus ardûment ; ils attendent avec impatience l'occasion de se mesurer à armes égales avec le *Shamrock* et de prendre leur revanche.

Beaver vs. Sarsfield

La troisième joûte de la série pour le championnat junior aura lieu demain soir sur le champ de la Q. A. A. A.

Les jeunes Québecquois

Le Junior Quebec Lacrosse Club a accepté de rencontrer le club Trois-Rivières en cette dernière ville samedi prochain.

CARNET DU REPORTER

—C'est aujourd'hui un vendredi et un treize. Brrr !

—Le vent s'est élevé depuis le matin ; il s'en suit de coups de soleil ardents et des averses diluviennes. Thermomètre maximum : 80°.

—L'ambulance a transporté hier à l'Hôtel-Dieu une vieille femme paralytique de la rue Scott.

—Le *Saguenay* partira demain à 7 h. 30 pour le Saguenay.

Le détroit de Belle-Ile plein de glaces

Le *Toronto*, de la ligne Dominion, rapporte avoir rencontré beaucoup de glaces et rebroussé chemin dans le détroit de Belle-Ile pour trouver un passage moins dangereux.

LIMOILOU vs SAMSON

Une cause qui intéresse Québec

On a instruit ce matin devant Son Honneur le juge Chauveau la poursuite intentée par la cité de Limoilou à M. Isaïe Samson, le préposé à l'enlèvement des animaux morts dans la cité de Québec.

Les voisins de M. Samson se plaignent que sa boutique exhale une odeur insupportable à un demi-mille à la ronde, mais d'un autre côté nous ne pouvons laisser pourrir sur place nos animaux morts.

Jugement sera rendu demain dans le cas de M. Samson.

On nous dit que c'est l'intention de la commission d'hygiène d'appeler l'attention du Conseil de ville sur ce sujet.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Pas de monde hier soir à l'Académie. Le spectacle en valait pourtant la peine au double point de vue de l'art et du sport.

Miss Troy est une pianiste et une cantatrice distinguée et Miss Reade joue très bien le violon. La "Sérénade des Anges" a été rendu à la perfection et "Easter Eve" avec violon obligato a eu les honneurs du rappel.

M. Frank Barber est un acrobate émérite, qui excelle sur la barre horizontale et parallèle, dans le parterre et la pyramide de chaises et tables. Il peut suffire à lui seul à toute une représentation.

M. Costin a aussi fait des exercices très remarquables.

Il y aura foule ce soir, nous n'en doutons pas, à la deuxième et dernière représentation de l'*University Mount Allison Concert Co.*

Les Bohémiens

Trois caravanes de gypsies sont arrivées à Québec hier et campent à leur endroit favori, au bois de Gomin.

Au Palais

Bien que toutes les cours soient en vacance, les avocats continuent à inscrire les actions. Pas moins de vingt-huit ont été instituées hier en Cour de Circuit.

Sérieux accident au chantier Russell

Un cuisinier est tombé du pont de son vaisseau hier au chantier Russell.

Le Dr Ladrière a constaté que le pauvre diable, un nommé Geo. Robert, s'était fracturé la colonne vertébrale dans sa chute.

Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

"L'Amarynthia"

MM. Simons, Fry et Brunelle ont examiné hier l'*Amarynthia*, placé en cale-sèche à Lévis.

Ils ont trouvé l'avant du vaisseau considérablement endommagé à babord.

Effondrement

Vers 3 h. 30 hier après-midi, un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales s'est produit dans un entrepôt de la Basse-Ville, No 111 rue Dalhousie, propriété de M. Murphy.

Une poutre en fer qui soutenait le plancher du deuxième étage s'est rompue et le plancher, avec l'énorme charge de grains et farine qu'il soutenait, a dégringolé au premier.

Heureusement il n'y avait personne dans le bureau à ce moment. Si M. Beatie ou son commis avaient été à leur place habituelle, ils auraient probablement été tués, car le bureau a été mis en pièces.

Un crime mystérieux

Ce roman est l'ouvrage le plus intéressant, le plus émouvant qui ait encore été publiée au Canada. Envoyez *10 cents* en argent ou en timbres-poste à *La Société des Publications Françaises*, 25, rue St-Gabriel à Montréal, et vous le recevrez *franco* par le retour de la malle.—13j. 1m. q e.

Arrivés à l'hôtel Tadousac

M et Mme W M Braskett, D. H. Blanchard, G B Brown, Boston, Mass. ; Mlle Côté, M et Mme P P Hall, P S Hall, E W Hall, hon. C. Ruthven et Mme Ruthven, A Z Gagnon, Québec ; Robbe Plumb, Henry Russell, Détroit, Michigan; Gard F. Lyn, Oswego ; M. et Mme T J Oakley, John F Doyle, P Walsh, C B Lawrence, jnr, M. et Mme J N Hunter, Mlles White et servante, W R Nomul, C S McInnes, New-York ; Wm Alexander, New-Castle ; J M B Phis, C P Fox, Philadelphie ; W B Arn Garten, John Stark, Liverpool ; Wm Hamilton, Toronto ; M et Mme Wm Yuile, Herbert Yuile, enfants et deux bonnes, Montréal ; M et Mme Folingsly, Mme Sidboy, Toronto ; M et Mme Levi Moore, Knowlton, P Q ; C S Campbell, M et Mme G L Heins, Willard A Towler, M et Mme Townsend, M et Mme Jonathan Wright, New-York ; F H Belanger, ptre, Mlle U Chalu:, Québec ; Hy Starnes, jr, H Starnes, H M Yuile, M, Mme et Mlle Chs E Small, M et Mme John W Ross, V M Yuile, M et Mme P A Paterson, 3 enfants et bonne, Montréal ; Geo B Hayes, Edmund Hayes, J G Albright, Dr C M Daniels, Buffalo, New-York ; W E Barker, Washington ; Mme Poore et Mlles Blanche et Mary Poore, Boston ; M et Mme J P Dawes, Lachine.

Echo des examens du Barreau

Les examinateurs ont décidé que, quand ils auraient besoin des services de M. Languedoc, ils l'en avertiraient. Ses devoirs comme secrétaire sont d'aider les examinateurs dans les examens, mais il ne peut prendre part aux examens que si les examinateurs le lui permettent.

Dans les derniers examens, ses services n'ont pas été requis.

Contrat

MM. Laurent Moisan & Fils, de Saint-Sauveur, sculpteurs, viennent d'obtenir le contrat du parachèvement de l'église de St-Alexandre de Kamouraska.

Nos félicitations.

Conseil de ville

Séance spéciale du Conseil de ville ce soir à 7 h. 30. *Ré*-Exposition provinciale d'affaires générales.

Vin Mal oisie à $1.80 le galon !

M. A. Toussaint & Cie ont reçu hier leur vin de Malvoisie, vieux de trois ans, ce vin est très riche, prix de détail $1.80 le gallon, chez MM. les épiciers suivant : à St-Roch, A. J. Turcotte & Cie, Prévost & Larose, Chs. S. Riverin, L. N. Bergeron & Cie, Ed. Clerk, Etienne Sylvain. E. Tessier, Jos. Picard, A. A. Cautin ; au palais, J. O'Donnell ; St-Sauveur, Arthur Drolet ; Haute-Ville, C. O. Simard ; Basse Ville, Louis Mercier. Dans quelques jours nous publierons les noms des autres épiciers qui l'ont en dépôt.

L'affaire Desjardins

L'enquête est commencée ce matin au Bureau de la Paix dans la cause intentée contre M. F. Desjardins, libraire, pour vente de livres immoraux.

MM. Pelletier & Fontaine comparaissent pour le défendeur.

Nous croyons savoir que M. Desjardins va plaider que ces livres loin d'être immoraux, sont nécessaires à l'instruction de la jeunesse.

A propos de pôteau

Un confrère fait la remarque judicieuse qui suit au sujet du pôteau de l'*Evénement* :

"La presse devrait mettre en pratique ce qu'elle enseigne. Se faire justice soi-même et détruire sommairement la propriété d'autrui, ce n'est pas le moyen de rehausser dans l'estime publique le quatrième Etat."

Gare !

Un adroit filou a réussi à faire accepter au bureau de M. G. Demers, courtier, un $5 de la Banque Nationale travesti en un $10, par l'apposition de ce dernier chiffre sur le 5.

Un employé important de la Banque Nationale a déclaré que le faux était si habilement fait qu'il s'y serait laissé prendre lui-même.

Bonne nouvelle

Le coquet bateau à vapeur *Vega* fait maintenant le service régulier de la Grande Anse. Avis aux familles, aux sociétés, aux clubs qui cherchent un endroit de pique-nique d'accès facile.

Sur semaine, le *Vega* touchera au ponton de l'Intercolonial, à St-Joseph et se *rendra directement au* quai de la Grande Anse aux heures suivantes :

De Québec	De L'Ile
10 h. a. m.	11 h. 30 a. m.
1 h 30 p. m.	2 h. 30 p. m.
3 h. 30 p. m.	7 h. 00 p. m.

Le dimanche le bateau qui quitte le quai Champlain à 1 h. et à 2 h. 30 se rendra directement à la Grande Anse. Retour à 5 heures et 7 h. p. m.

Va sans dire qu'il y aura toujours fanfare et amusements variés.

Ces voyages extra n'auront naturellement lieu que les jours de beau temps.

Pelerinage

Le pèlerinage annuel de la succursale de Québec. Société des Artisans, aura lieu dimanche prochain, le 15 juillet, par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix. Le départ des trains sera comme suit : 6 heures et 7 heures 10 minutes a. m. Prix du billet, aller et retour, 50 centins ; enfants, 25 centins.

Edouard Linlef, de Saint-Pierre C. D., dit : "Que son cheval avait été horriblement écorché par une fourche. Une bouteille de LINIMENT MINARD l'a guéri."

Tous les propriétaires d'écurie de louage du Dominion disent à nos agents qu'ils ne voudraient pas être dépourvus de LINIMENT MINARD pour le double du prix.

Bonne nouvelle

A l'avenir le tirage de la distribution des Arts aura lieu 2 fois par mois, et le prix du billet est de 25 cents seulement au lieu d'une piastre. Précautionnez-vous de votre billet pour le prochain tirage.—ANT. LANGLOIS, agent, 26 Côte Lamontagne.

10 juillet—5f.

DECES

BELISLE—A Deschambault, comté de Portneuf, est décédée, Hortense Raymond, épouse de Cyrille Belisle, ancien pilote, à l'âge de 62 ans.

Le service et la sépulture auront lieu à Deschambault, samedi le 14 courant à 7 h. 30 précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOURDEAU.—Décédé, le 12 du courant, à St-Joseph de Lévis, sieur Théophile Gourdeau, âgé de 22 ans.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GARIÉPY.—Le 12 juillet, à l'âge de 7 mois, Alexandre, enfant de Alex. Gariépy, machiniste, employé du C P. R., No 163, rue de la Reine.

ROYER.—Le 11 du courant, à l'âge de 6 mois et demi, Joseph-Noël-Georges, enfant de M. Théodule Royer, boucher, No 48, rue Demers, St-Sauveur.

LAFONTAINE.—Le 11 juillet, à l'âge de 1 an et 8 jours, Joseph-Alexandre, enfant de M. H. M. A. Lafontaine, marchand-épicier, coin des rues Bagot et Durocher, St-Sauveur.

COLLINS.—Le 11 juillet courant, à l'âge de 68 ans, Dame Odile Gagné, épouse de M. Patrick Collins, No 264, rue Prince-Edouard.

TANGUAY.—Le 11 du courant, à l'âge de 14 jours, Marie-Rose-Clara, enfant de Albert Tanguay, constable, No 238, rue St-François.

BUREAU D'HYGIENE

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, conformément à la loi (articles 3086-3095 S. R. P. Q.) que tout enfant doit être vacciné dans les trois mois qui suivent sa naissance, et qu'un certificat de la vaccination de tel enfant doit être obtenu du médecin qui a pratiqué, AVEC SUCCES, l'opération de telle vaccination, sous peine d'une amende de cinq piastres contre la personne en défaut de faire vacciner tel enfant ; et tout médecin ayant pratiqué, AVEC SUCCES, telle vaccination doit en délivrer, suivant la dite loi, un certificat à la personne ayant la charge de tel enfant, et en transmettre UN DOUBLE au Bureau d'Hygiène, pour le greffier de la Cité.

Les personnes pauvres pourront faire vacciner leurs enfants, ou se faire vacciner elles-mêmes, si elles ne l'ont déjà été avec succès, au bureau d'Hygiène, tous les lundis, de 2 à 3 h. de l'après-midi.

L. CATELLIER, M. D.
Médecin Municipal.

26 mai—j.n.o.

Le choléra des enfants

Tout le monde admet que les remèdes employés jusqu'à présent pour la diarrhée et le choléra des enfants sont loin de donner satisfaction. Les efforts des médecins les plus habiles tendent à rétablir les fonctions de l'estomac qui sont déplorablement dérangées dès le début de la maladie.

LE SAUVEUR DES ENFANTS

dont l'épreuve n'est pas à faire, est une combinaison des meilleurs remèdes connus et calculé pour régler les troubles digestifs, produire l'assimilation des aliments, tout en donnant des forces au système affaibli. **Le sauveur des enfants** employé au début et même dans les cas les plus désespérés a toujours donné satisfaction.

En vente à la

Pharmacie Hamel
43 rue Saint-Joseph,
23 m.—3f. Q. H.

SAFETY à vendre ou à louer à bonne condition. S'adresser à
J. PATOINE
Tailleur
No 250 rue St-Joseph, St-Roch
déc-1 an—Ma p.
CITE DE QUEBEC

Eau de Vichy, 25c la bouteille, chez Livernois.

Une seconde chance
—Offerte au—
PUBLIC

Nous venons de recevoir un second lot

D'habillements Complets

Pour Hommes, Garçons et Enfants

LE PLUS CONSIDERABLE !
LE MIEUX ASSORTI !

Et au plus bas prix !
Que nous ayons jamais vu !

Nous commencerons de suite à offrir ces Habillements à un prix qui ménage une surprise à tous ceux qui les verront.

La valeur de ces habillements surpasse notre dernier lot qui a été enlevé très vite

Qu'on se le dise.

C'est le temps de profiter d'une bonne occasion

CHEZ

Z. PAQUET
SAINT-ROCH

13 jt—8f

Championnat de la crosse

(3e joûte de la série locale)

Beaver vs Sarsfield

Champ de jeux de la Q. A. A. A

La joute commencera à 3 h. précises. 2 h. de jeu. Admission 15c. Grande estrade 10c extra ; les dames y seront cependant admises gratis.

[Geo. BROWNRIGG,
Sec. Q. J. L. L.

PERDU—Samedi soir en face de la Banque des Marchands, rue St-Pierre, un $5, et un $2.50 en or. Celui qui les rapportera au bureau de l'*Electeur* sera généreusement récompensé.
11 jt—3f.

DEMANDE D'INSTITUTRICES. — La municipalité de La Patrie, comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à CHS. F. X. PREVOST, Sec.-Trés.
2 avril.—1mo

VENTE de PROPRIETES par ENCAN

PLACE D'EAUX

Instruction nous est donnée par la Société de Prêts et Placements de Québec, de vendre par encan

Mercredi le 18 juillet courant
A 1 h. 30 P. M.

A la porte de l'église de la paroisse de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, la propriété suivante, située à la Pointe de la Rivière-Ouelle, quai St-Denis, savoir :

1—Un emplacement, No 78 du cadastre, de 2½ arpents en superficie, avec l'Hôtel Levesque, hangar et droit de pêche.

2—Un emplacement, No 79 du cadastre, de 1½ arpent en superficie, avec fournil, boucherie et glacière.

3—Un emplacement, No 80 du cadastre, de 1½ arpent en superficie, avec droit de pêche.

4—Un emplacement, No 82 du cadastre, de 60 perches en superficie, avec maison et droit de pêche.

Les Nos 1—3—4 sont contigus.

Titres parfaits. Des conditions faciles de paiement peuvent être obtenues de la Société.

Les personnes qui désireront assister à la vente pourront partir de Lévis le jour de la vente par le convoi de 8 40 A. M., arrivant à la Rivière Ouelle à 11.36 a. m., et revenir le même jour par le convoi qui passe à la Rivière Ouelle à 6.10 p. m., arrivant à Lévis à 9.30 p. m.

Les représentants de la Société seront à la pension Chamberland, Rivière Ouelle, mardi soir, le 17 juillet.

Pour autres renseignements s'adresser à
Oct. LEMIEUX & Cie
Encanteurs
Québec.

Ou à
Société de Prêts et Placements
75 rue Saint-Pierre, Québec.
7 juil—9f.

VENTE A L'ENCAN
Par JACQUES & Cie

++++++—×××××——++++++

Fonds de banqueroute

In Re

J. O. BRUNET
St-Côme, Beauce, *failli*.

Par encan sera vendu, **mardi**, le 17 courant, à la salle de Jacques & Cie, coin des rues de la Couronne et du Roi, l'actif de cette succession, consistant en

1o Un stock de Marchandises sèches, épiceries, ferronneries, chaussures, etc, se montant d'après l'inventaire..	$511.12
2o Les livres de crédits, se montant à..	145.04
3o Le loyer du magasin occupé par le dit failli, au 1er Mars 1895.	

Chaque item sera vendu séparément et à tant dans la piastre.

Conditions—Argent comptant.

L'inventaire du stock et la liste des crédits sont à notre bureau où l'on peut les voir tous les jours.

La vente aura lieu à 11 h. a. m.

45 rue Dalhousie, Québec } Jos AMYOT & FRERE, Commissaires-syndics

11 10 jt—6f.

La Société des Arts
DU CANADA
(A RESPONSABILITE LIMITÉE)

CAPITAL-ACTIONS : $100,000

Société établie dans le but de répandre le goût des ARTS, d'aider et d'encourager les ARTISTES

Incorporée par lettres patentes du gouvernement du Canada le 27 février 1893.

GALERIE DE TABLEAUX
Nos 1666 et 1668, rue Notre-Dame, Montréal.

La plus riche collection du Canada

Des distributions de tableaux ont lieu périodiquement.

Prix du billet, 25c
Prochaine distribution 18 juillet 1894

Tous les tableaux sont des originaux. Ils sont pour la plupart de l'école française, la première école moderne.

Cette société compte parmi ses membres des artistes très célèbres, tels que FRANÇAIS, ROCHEGROSSE, AUBLET, BARAU, PEZANT, PETITJEAN, MARIUS ROY, SHERRER, SAUZAY, CHARTIER, RAVANNE, SCHULLER, LIONEL, ROYER, GASTON ROULLET, KUWASSEG, DELORME, PAUL GUILLOT, CASTIGLIONE, GEORGES CALVES, BUKOVAC, ANDRE CORTES, BALLUE, WILEEMS, VAARBIRGT, EDMOND YON, BINET et une foule d'autres.

Soixante huit membres de cette société ont exposé aux salons des Champs-Elysées et du Champ-de-Mars.

Demandes nos catalogues et nos circulaires.

H. A. A. BRAULT
DIRECTEUR
23 oct 1893

Liniment Minard guérit la diphterie.